

11 septembre 2017



Les anciens com'zones dans l'armée ivoirienne

Trafics, corruption et zones d'influence

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. La rupture de l'embargo et l'enjeu du contrôle des matières premières par les forces armées	3
1.1. Les armes sous embargo	3
1.2. Le trafic des matières premières	6
2. Une armée de com'zones ?	8
2.1. Le bilan mitigé du processus DDR.....	9
2.2. Les postes clés occupés par les anciens com'zones et leurs implications éventuelles dans des activités illicites	11
2.2.1. Morou OUATTARA alias "Atchengué" (zone 1 : Bouna).....	12
2.2.2. Hervé Armand Pélikan TOURÉ dit Vetcho – ou Vétchio - (zone 2 : Katiola).....	12
2.2.3. Ousmane CHERIF (zone 3 : Bouaké).....	14
2.2.4. Tuo FOZIÉ (zone 3 : Bouaké)	15
2.2.5. Messamba KONÉ	15
2.2.6. Zoumana OUATTARA (zone 4 : Mankono)	15
2.2.7. Issiaka OUATTARA dit Wattao (zone 5 : Séguéla)	16
2.2.8. Losséni FOFANA dit Loss (zone 6 : Man)	18
2.2.9. Daouda DOUMBIA (zone 7 : Touba).....	19
2.2.10. Aboudrahamane Traoré dit « Dramane Touba » (zone 7 : Touba)	19
2.2.11. Ousmane COULIBALY (zone 8 : Odienné).....	19
2.2.12. Gaoussou KONÉ (zone 9 : Boundiali).....	20
2.2.13. Martin Kouakou FOFIE (zone 10 : Korhogo).....	20
2.2.14. Zakaria KONÉ.....	21
2.2.15. Daouda KONÉ, alias Konda.....	22
Bibliographie	23

Résumé :

Le processus de démobilisation, désarmement et de réinsertion (DDR) est officiellement terminé, mais son bilan est mitigé. La réforme du secteur de la sécurité (RSS) qui a véritablement débuté en 2013 reste inachevée, car près de la moitié des réformes planifiées n'ont pas été réalisées. L'intégration des anciens rebelles au sein d'une armée ivoirienne déjà affaiblie a aggravé les divisions internes et déstructuré la chaîne de commandement. Les anciens chefs de guerre, dont beaucoup sont soupçonnés d'être impliqués dans de graves crimes, ont pour la plupart été promus à des postes clés et conservent une influence importante sur leurs troupes, ce qui a été illustré lors des mutineries depuis 2015. En outre, les anciens commandants des zones sous contrôle des rebelles entre 2002 et 2010 sont également impliqués dans divers trafics de matières premières qui, comme du temps de la guerre, leur assure des rentes confortables, leur permettant de financer leurs activités et fidéliser leurs éléments.

Abstract:

The process of demobilization, disarmament and reintegration (DDR) is officially over, but has produced mixed results. The Security Sector Reform (SSR), which really began in 2013, remains incomplete as almost half of the planned reforms have not been completed. The integration of former rebels into an already weakened army has aggravated internal divisions and disorganized the chain of command. Numerous former warlords, many of whom are suspected of being involved in serious crimes, have been promoted to key positions and retain significant influence over their troops, which has been illustrated by mutinies since 2015. Former commanders of the areas under rebel control between 2002 and 2010 are also involved in various commodity trades that provide them with comfortable annuities, allowing them to finance their activities and retain their elements, as they were doing in wartime.

1. La rupture de l'embargo et l'enjeu du contrôle des matières premières par les forces armées

1.1. Les armes sous embargo

Le 15 novembre 2004, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1572 imposant un embargo sur les armes à la Côte d'Ivoire¹, interdisant de séjour ou de passage « des individus choisis portant entrave à la mise en œuvre de Marcoussis, [exigeant...] de geler les fonds et avoirs des individus jugés nuisibles au processus de paix, et établit un Comité chargé de lister des individus à sanctionner ».²

Peu après, la résolution 1572 entérine la création d'un groupe d'experts, nommé par le Secrétaire général, qui a pour mission la surveillance de l'application du régime de sanctions.³ L'Union européenne (UE) a également mis en place un régime de sanctions (2004/852/CFSP du 13 décembre 2004 ; EC 174/2005 du 31 janvier 2005 et EC 560/2005 du 12 avril 2005) recouvrant le champ onusien (embargo sur les armes et l'assistance militaire ; sanctions financières) et ajoutant des sanctions individuelles de gel des avoirs de personnalités impliqués dans des crimes de guerre ou poursuivant des objectifs contraires à la paix. Ces sanctions ont été renouvelées et élargies en 2010.⁴

Le 1^{er} février 2005, la résolution S/RES/1584 autorise l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et les forces françaises qui la soutiennent de surveiller l'application de l'embargo sur les armes.⁵

Les sanctions qui ont visé la Côte d'Ivoire ainsi que l'embargo sur les armes létales ont été prorogées à plusieurs reprises par le Conseil de sécurité des Nations unies, mais ont toutes été levées le 30 avril 2016 (résolution 2283)⁶ qui a coïncidé avec le retrait progressif des troupes de l'ONUCI dont la fermeture a été achevée le 30 juin 2017 (résolution 2284).⁷ L'UE a levé ces sanctions dès juin 2016.⁸

¹ ONU, Le conseil impose un embargo immédiat sur les armes à la Côte d'Ivoire et envisage des sanctions sur les avoirs financiers et les déplacements, CS/8245, 15/11/2004 - 5078e séance.

² ADJAGBE Mathieu, De la guerre contre le terrorisme à la conquête impériale des états défaillants : une perspective néogramscienne de l'impérialisme américain en Côte d'Ivoire, thèse de doctorat en sciences politiques, Université d'Ottawa, 2014, 447 p. (p.294).

³ ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport de mi-mandat sur la Côte d'Ivoire*, 17/04/2013 ; RFI, Côte d'Ivoire : l'ONU lève les dernières sanctions, 28/04/2016.

⁴ NAUDÉ Pierre-François, « Onze proches de Gbagbo sanctionnés par l'Union européenne », *Jeune Afrique*, 15/12/2010 ; *Reuters*, « Côte d'Ivoire: L'Union européenne passe aux sanctions contre Gbagbo », 13/12/2010 ; Union Européenne, *Journal officiel - L 153*, Actes non législatifs, 10/06/2016.

⁵ ONU - CSNU, *Résolution S/RES/1584*, 01/02/2005.

⁶ *Xinhua*, « Le Conseil de sécurité de l'ONU maintient son embargo sur les armes létales à l'encontre de la Côte d'Ivoire », 29/04/2015.

⁷ ONU - * CSNU, Le Conseil de sécurité lève toutes les sanctions contre la Côte d'Ivoire et y proroge pour une dernière année le mandat de l'Opération de l'ONU, 7681e séance, CS/12342, 28/04/2016 ; ONU, Le Secrétaire général salue la fermeture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), communiqué de presse du secrétariat général, SG/SM/18594-PKO/654, 29/06/2017.

⁸ Union Européenne, 10/06/2016, *op.cit.*

La violation de cet embargo par le camp OUATTARA et par le camp GBAGBO a été révélée par les différents rapports du Groupe d'experts des Nations unies.⁹ Dans leur rapport de 2010, publié en 2011, les experts de l'ONU ont expliqué que la partition de fait du pays arrangeait chacun des belligérants qui ont non seulement refusé systématiquement les inspections de sites stratégiques, mais se sont réarmés. Des sanctions ont été préconisées tant contre le ministre de la Défense de l'époque, Michel Amani N'GUESSAN (pro-GBAGBO), que contre deux commandants des ex-Forces nouvelles : Losséni FOFANA (Com'zone de Man) et Wattao (Com'zone de Séguéla).¹⁰ En 2014, le rapport du Groupe a dénoncé la violation de l'embargo sur les armes en vigueur depuis 2004, affirmant que le pays s'était procuré des armes sous embargo sans obtenir le feu vert du comité de sanction de l'ONU. Ce rapport a notamment pointé la responsabilité d'entreprises française, canadienne et israélienne¹¹, accusées d'avoir fourni ce matériel au pouvoir ivoirien ; mais également le Burkina Faso par lequel ont transité des équipements originellement achetés par la présidence burkinabè, puis livrés à la Côte d'Ivoire (Zone Nord sous contrôle des rebelles).¹² C'est, selon les experts onusiens, par l'intermédiaire du général de brigade Gilbert DIENDERE, chef de l'état-major particulier de la présidence du Burkina Faso à l'époque, que le trafic d'armes s'est intensifié : des armes achetées par le Burkina Faso à la Roumanie aurait également été transférées vers le Nord de la Côte d'Ivoire où ont été mises à jour plusieurs caches d'armes depuis 2013.¹³ La dernière en date a ainsi été découverte chez Souleymane KAMAGATÉ KONÉ (alias Soul-To-Soul), le chef du Protocole du président de l'Assemblée Nationale, Guillaume SORO, à Bouaké dans la nuit du 14 au 15 mai 2017. Le groupe d'experts de l'ONU a confirmé que ce stock d'armes datait de 2011.¹⁴

Dans son rapport de 2015, le Groupe a relevé que : « le 2 janvier 2015, six individus, dont leur chef Théophile ZAHOUROU (dit "Commando Binguiste"), ont été arrêtés près de Tabou alors qu'ils transportaient des engins explosifs improvisés et plusieurs documents, dont une liste chiffrée de matériel militaire pour armer 1 200 combattants. La liste [...] comportait notamment des armes thermobariques (RPO-M "Shmel") et cinq missiles sol-air de type IGLA 9K38 (code OTAN : SAM18). Le même type de missile apparaissait dans un autre document que le Groupe avait trouvé sur les individus arrêtés après les attaques de Grabo en février 2014. »¹⁵

Parmi les anciens rebelles, Guillaume Kigbafori SORO est le premier désigné par le Groupe des experts de l'ONU comme ayant violé l'embargo sur les armes jusqu'en 2011. Le chef de la rébellion aurait ainsi stocké d'importantes quantités d'armes et de munitions à Bouaké et Korhogo.¹⁶ En raison de la position de SORO dans l'appareil exécutif puis législatif ivoirien, peu d'informations sont disponibles sur les réseaux et trafics dont il aurait pu bénéficier. A titre d'exemple sur l'autocensure des médias, les affaires des écoutes téléphoniques impliquant SORO lors du coup d'Etat au Burkina

⁹ ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport de mi-mandat*, septembre 2012.

¹⁰ NCUBÉ Jérémie, « Côte d'Ivoire : le rapport caché de l'ONU », *Slate Afrique*, 28/05/2011.

¹¹ Le rapport de 2010 mentionnait déjà l'entreprise A.D. Consultants (israélienne) et des armes en provenance de Pologne qui avaient transité par le Burkina Faso en 2005.

¹² RFI, « Des trafics illégaux prospèrent en Côte d'Ivoire, selon l'ONU », 25/04/2014.

¹³ BAMBA Y. Ladji, « Trafic illicite d'armes vers la Côte d'Ivoire », *Le Reporter*, 21/05/2014 ; ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, 17/04/2013, *op.cit.*

¹⁴ RFI, « Côte d'Ivoire : une cache d'armes découverte à Bouaké chez un proche de Soro », 22/05/2017 ; *AfricaNews*, « Côte d'Ivoire. Affaire cache d'armes : le chef de protocole de Soro Guillaume coïncé », 14/08/2017.

¹⁵ ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport final*, 13/04/2015.

¹⁶ MOIHET Georges, « Des experts de l'ONU accusent Soro d'avoir violé l'embargo sur les armes », *Le 360* (média digital marocain), 06/04/2016 ; RFI, « Côte d'Ivoire : le désarmement mis en doute par un rapport d'experts de l'ONU », 06/04/2016.

Faso¹⁷ ou le mandat d'amener dont SORO faisait l'objet en France (saisine du juge français Sabine KHEIRIS)¹⁸ ont été rapidement étouffées dans la presse ivoirienne alors même que le mandat d'arrêt émis par la justice burkinabè restait sans suite¹⁹. Ainsi, le Rapport spécial du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire relevait que : « Le 18 janvier [2016], la présidence ivoirienne a[vait] publié une déclaration dénonçant la décision du Burkina Faso de publier un mandat d'arrêt international à l'encontre du Président de l'Assemblée nationale, Guillaume SORO, au motif de sa participation présumée à la tentative de coup d'État et a[vait] indiqué que cette question serait réglée par la voie diplomatique ». ²⁰ Malgré la guerre de succession que se livrent Hamed BAKAYOKO (ministre d'État, ministre de l'Intérieur puis ministre de la Défense depuis juin 2017) et Guillaume SORO (président de l'Assemblée nationale), les informations sont surveillées par le gouvernement ivoirien depuis 2011 pour que rien ne contredise la version officielle des événements et ne remettent en cause le programme du président OUATTARA qui a promis une « réconciliation solide » et « l'émergence » du pays d'ici 2020. ²¹

Le Groupe d'experts des Nations unies a souligné la diversité des réseaux d'influence de SORO : « Devenu incontournable dans le champ politico-militaire ivoirien malgré de nombreuses critiques relatives à son engagement, Guillaume SORO a entamé sa carrière gouvernementale dès 2003. Avec quelques-uns de ses collaborateurs, il a intégré le gouvernement de réconciliation nationale de Seydou DIARRA comme ministre de la communication, chargé d'appliquer l'Accord de Linas-Marcoussis. Cet accord prévoyait entre autres la préparation d'un nouveau scrutin présidentiel après celui, contesté, de 2000. Bien qu'il le combatte frontalement, Guillaume SORO se trouvait en bons termes avec Laurent GBAGBO, qu'il a connu au cours de sa période militante au sein de la Fesci. Cette séquence ministérielle au contact de toutes les mouvances politiques du pays a duré près de dix ans avec, comme point d'orgue, la fonction de premier ministre (2007-2012). Cette période a façonné Guillaume SORO en tant qu'homme d'État, lui permettant d'étendre son emprise, de placer ses hommes dans les rouages institutionnels tout en se familiarisant avec le monde du business. » Outre les anciens chefs de guerre, le président de l'Assemblée nationale compte dans son entourage, de nombreux politiciens et hommes d'affaires, comme le Malien, Mohamed Sidi KAGNASSI, fils cadet du Malien Cheikna KAGNASSI, "magnat de l'or blanc" à la tête de la société suisse l'Aiglon, présente « dans toutes les filières stratégiques (café, karité, immobilier, tourisme...) et [en] partenariat avec le groupe Bolloré ». Mohamed Sidi KAGNASSI est notamment le « lobbyiste attitré du français Sagem ». ²²

¹⁷ KOUAMOULO Théophile, « Burkina Faso/Côte d'Ivoire : qui veut étouffer le "Soro-Gate" ? », *Ivoire-Blog*, novembre 2015 ; COULIBALY Nadoun, « Burkina Faso : l'expertise des écoutes de l'affaire Bassolé-Soro a été transmise à la défense », *Jeune Afrique*, 15/12/2016 ; BOISBOUVIER Christophe, « Côte d'Ivoire : Soro touché, mais pas coulé », *Jeune Afrique*, 17/12/2015.

¹⁸ Reuters, « Justice : le mandat d'amener contre Soro levé », *Le Figaro*, 08/12/2015 ; BOISBOUVIER Christophe, 17/12/2015, art.cit.

¹⁹ KOFFI Serge Alain, « Côte d'Ivoire : la justice burkinabè émet un mandat d'arrêt contre Soro », *Connection Ivoirienne*, 15/01/2016.

²⁰ ONU, Rapport spécial du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, S/2016/297, 31/03/2016.

²¹ NCUBÉ Jérémie, 28/05/2011, art.cit. ; CASOWEH Abdoulaye, « L'émergence en 2020 ? La Côte d'Ivoire a toutes les raisons d'y croire », *Les Echos*, 06/03/2017 ; Banque Mondiale, *Côte d'Ivoire : présentation*, 17/04/2017 ; République de Côte d'Ivoire - Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), *Revue de presse : le groupe consultatif PND 2016-2020*, 22/04 – 18/05/2017 ; RFI, « Alassane Ouattara : "Tous pourront se porter candidats" à la présidentielle de 2020 », 07/08/2017.

²² Africa Intelligence, « Guillaume Soro, du battle dress au complet veston », *Insiders*, 18/06/2013.

Cette rupture de l'embargo sur les armes et la circulation d'armes et de munitions apparaît comme un facteur d'insécurité supplémentaire dans un pays qui sort d'une décennie de guerre civile où les combattants, pour la plupart irréguliers, portaient des armes sans avoir été véritablement formés.²³

D'après le rapport du Groupe d'experts des Nations unies : « les mesures et restrictions imposées à la Côte d'Ivoire par le Conseil dans sa résolution 1643 (2005), puis reconduites dans sa résolution 2045 (2012), ne suffisent pas à faire obstacle au trafic illicite de diamants bruts ivoiriens. Le Groupe d'experts continue de croire qu'à Séguéla et Tortiya, les deux principaux sites d'extraction de diamants dans le nord du pays, les recettes tirées de la vente de diamants bruts ivoiriens servent sans doute encore à acheter des armes et matériels connexes, en violation du régime de sanctions. »²⁴

1.2. Le trafic des matières premières

Selon l'économiste Philippe Hugon : « Les richesses naturelles essentiellement du sous-sol permettent le financement des conflits tout en étant l'un des principaux enjeux. Déterminés à l'origine par la captation de ressources, les conflits s'auto-entretiennent. Les rentes minières permettent l'achat d'armes et le recrutement de rebelles. »²⁵

Depuis le début de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire, le contrôle des matières premières - et notamment la gestion des filières du café et du cacao - a servi à financer les groupes armés et milices de la rébellion comme du pouvoir. La même opacité est relevée pour les recettes de l'exploitation du pétrole.²⁶

Les rebelles se sont considérablement enrichis pendant les dix années de crise : ils ont « tiré profit de l'exploitation du cacao, du café, du bois, du coton, de l'or et des diamants. Ils se sont approprié des entreprises, ont perçu de juteuses taxes sur le trafic routier et les services publics, et ils l'assument. »²⁷ Répondant à un journaliste de *Jeune Afrique*, WATTAO, ancien com'zone de Vavoua-Séguéla, a expliqué que : « C'était une rébellion. Fallait-il compter sur Gbagbo ? Il n'y avait plus d'administration et nous étions à la fois maires et préfets. Nous avions des jeunes gens qu'il fallait nourrir, entretenir et habiller ». ²⁸

Les experts onusiens ont établi que les exportations de cacao produites autour des villes de Man, Séguéla et Vavoua se sont poursuivies durant les années de crise et ont continué à être achetées par dix sociétés multinationales. La marchandise transitait par le Burkina Faso avant d'être achetée puis exportée par le port maritime de Lomé (Togo).

²³ LEBŒUF Aline, La réforme de sécurité à l'ivoirienne, IFRI, 2016.

²⁴ ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, Rapport des experts, Document / Violation de l'embargo par le régime, connexion des pro-Gbagbo avec Ansar Dine et la junte malienne, octobre 2012.

²⁵ *RFI*, 25/04/2014, *op.cit.* ; BANNION Ian, COLLIER Paul, « Natural Resources and Violent Conflict : Options and Actions », *Banque mondiale*, 2003, 409 p. ; HUGON Philippe, « Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains », *Hérodote*, 2009/3, n° 134, p. 63-79.

²⁶ NCUBÉ Jérémie, 28/05/2011, *art.cit.*

²⁷ *Jeune Afrique*, « Côte d'Ivoire : comzone un jour, comzone toujours », 25/09/2013.

²⁸ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, *op.cit.*

« Au moins 10% des fonds versés à Lomé par les multinationales [bénéficiaient] directement aux commandants de zone des Forces nouvelles ». ²⁹

En 2010, le Groupe estimait déjà « qu'au moins 6 des 10 commandants de zone [percevaient] des recettes provenant de la taxation du commerce du cacao, qui ont augmenté à la suite de la hausse du cours international durant les dernières années. Aucun de ces commandants n'a[vait] accepté de montrer ses comptes au Groupe d'experts. » ³⁰

La contrebande de cacao et de noix de cajou est déjà dénoncée par le groupe d'experts des Nations unies qui soupçonnait en 2012 qu'une partie du produit de la contrebande ne servent à « l'achat d'armes en violation du régime de sanctions ». Une déstabilisation du gouvernement ivoirien par des éléments pro-GBAGBO était même évoquée. Le groupe décrivait : « un dispositif commercial illégal [...] mis en place de part et d'autre de la frontière ivoiro-ghanéenne aux fins de cette opération de contrebande d'envergure. Font partie de ce dispositif une société, divers intermédiaires ("traitants") et certains éléments des forces de l'ordre et de sécurité compétentes. » ³¹

A la fin de la crise, selon le rapport de 2014 du groupe d'experts de l'ONU, les anciens chefs rebelles devenus officiers dans l'armée ont continué de profiter des trafics d'or et de diamants. ³²

Dans l'Ouest agricole de la Côte d'Ivoire, région ravagée par la violence des combats durant la crise post-électorale et lourdement touchée par les conflits fonciers ³³ et les affrontements interethniques entretenus par l'instabilité du Liberia voisin, la production de cacao est contrôlée par des mafias. Nombre de chefs de guerre ont donné l'accès à des terres dans les forêts classées, comme, par exemple, à leurs miliciens en récompense de bons et loyaux services. ³⁴

Dans son rapport d'avril 2015, le groupe d'experts des Nations unies a relevé que des trafics – d'or, de diamants et de cacao – sont restés actifs depuis la fin de la crise. ³⁵ « Le Groupe [d'experts de l'ONU] a recueilli des informations auprès de multiples sources fiables, indiquant que la chaîne de commandement autorisant l'extraction artisanale et illégale de l'or conduit à des membres importants des forces de sécurité de la Côte d'Ivoire à Abidjan. Ces individus ou leurs associés organisent un trafic de l'or, y compris la concession de parcelles aux fins de l'exploitation et de la vente de l'or ». ³⁶

Le Groupe d'experts a observé qu'entre mai 2013 et décembre 2014 : « on a enregistré officiellement la vente de 1 674 carats de diamants en provenance de la zone diamantifère de Séguéla et, depuis mai 2014, date de la levée par les Nations unies de l'interdiction d'exporter des diamants bruts, la vente de 858,93 carats au total. [...] Le Groupe a recueilli des informations prouvant que [le Malien, Sékou] NIANGADOU continue à payer des militaires placés sous le commandement du capitaine SYLLA, un

²⁹ NCUBÉ Jérémie, 28/05/2011, art.cit.

³⁰ Ibid. ; ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, Document / Violation de l'embargo par le régime, connexion des pro-Gbagbo avec Ansar Dine et la junte malienne, 16/10/2012.

³¹ ONU, 16/10/2012, *op.cit.*

³² RFI, 25/04/2014, *op.cit.* ; ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, 13/04/2015, *op.cit.*

³³ DIDR, « Côte d'Ivoire : Les conflits fonciers en zone rurale », OFPRA, 18/08/2017.

³⁴ PIGEAUD Fanny, « Guerre pour le cacao dans l'Ouest ivoirien », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2012.

³⁵ Groupe d'experts des Nations unies, 13/04/2015, *op.cit.*

³⁶ RFI, 25/04/2014, *op.cit.*

élément de Wattao, pour l'exportation illicite des diamants bruts. Le capitaine SYLLA prétend appartenir à une "section de protection" qui compterait de 200 à 300 hommes, principalement irréguliers, déployés entre Daloa, Vavoua et Séguéla, les trois [anciens] bastions de Wattao dans la région. Cette section de protection ne figure dans aucun organigramme militaire officiel et relève directement de Wattao. Le Groupe est fermement convaincu que le monopole exercé par NIANGADOU sur les ventes de diamants bruts à Séguéla compromet le bon déroulement du plan ivoirien de transition post-embargo qui cherche à développer une filière légitime de commerce des diamants. En outre, les paiements qu'il a effectués à l'armée en espèces, qui ne sont pas comptabilisés, vont à des éléments armés, qui ont juré fidélité non pas aux autorités ivoiriennes mais à Wattao. »³⁷

De même, en 2014, « le Groupe a rassemblé des informations indiquant qu'une partie de la production de diamants ivoiriens est directement envoyée depuis l'aéroport international d'Abidjan aux centres internationaux qui se livrent au négoce, à la taille et au polissage. Le groupe demeure particulièrement préoccupé par les pratiques de certains agents de la direction de la surveillance territoriale, que le groupe a observés, qui escortent des particuliers, directement depuis les comptoirs d'enregistrement jusqu'aux avions de transport de passagers, contournant les contrôles de sécurité ou des douanes en contrepartie du versement d'une somme d'argent ». ³⁸

Selon *Radio France Internationale* (RFI) : « Les restrictions imposées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1643 (2005) et réaffirmées dans sa résolution 2101 (2013) ne permettent toujours pas de prévenir le trafic des diamants bruts ivoiriens. La production artisanale de diamants dans les zones d'extraction de Séguéla et Tortiya se poursuit. Le Groupe a été en mesure de localiser les réseaux commerciaux à Séguéla qui achètent puis exportent illégalement des diamants bruts en passant par les États voisins. »³⁹

« Le Groupe [d'experts de l'ONU] est à même de confirmer que les principaux négociants de diamants à Séguéla payent des éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), sous le commandement d'un capitaine connu sous le nom de « Delta » et d'un lieutenant Djomane AYBA, deux seconds de l'ancien commandant de zone WATTAO, pour être autorisés à faire le commerce des diamants bruts et à les exporter illégalement. »⁴⁰

2. Une armée de com'zones ?

Depuis 2002, « la Côte d'Ivoire s'est engagée dans un processus multiforme de "milicianisation"⁴¹ de l'armée et de la société, de privatisation de la violence et de militarisation de la jeunesse ». ⁴²

Dès le mois d'août 2011, le président OUATTARA a nommé des anciens com'zones à des postes militaires importants (*voir infra*). En décembre 2012, trois anciens chefs de guerre de la rébellion des Forces nouvelles (FN) sont également nommés à la tête de trois régions sensibles. Depuis, « ces commandants de zone ayant à leur actif un nombre notable de violations du droit international humanitaire ont étendu leur influence

³⁷ Groupe d'experts des Nations Unies, 13/04/2015, *op.cit.*

³⁸ RFI, 25/04/2014, *op.cit.*

³⁹ RFI, 25/04/2014, *op.cit.*

⁴⁰ RFI, 25/04/2014, *op.cit.*

⁴¹ MARCHAL Roland et MESSIANT Christine, *Les chemins de la guerre et de la paix*, Karthala, 1997, 264 p.

⁴² BANEGAS Richard, « Génération "guerriers" ? Violence et subjectivation des jeunes miliciens en Côte d'Ivoire », in DUCLOS Nathalie, ed., *L'Adieu aux armes ? Trajectoires d'anciens combattants*, Paris, Karthala, 2010, p. 359-398.

économique et politique », dénonce le rapport du groupe d'experts des Nations unies. Ces anciens rebelles ont été promus à des postes stratégiques de commandement « sans pour autant que ceux-ci abandonnent leurs activités économiques prédatrices de seigneurs de guerre, qu'ils ont à présent étendues à l'ensemble du territoire ivoirien ». Ce « réseau militaro-économique au sein de l'administration profite de la contrebande et du système d'imposition parallèle [et] divise le pays en zones d'influence économique et les autorités locales ne peuvent rien contre lui ». ⁴³

Selon le site d'information *Africa Intelligence*⁴⁴, si les nominations des anciens com'zones au sein de l'armée « permettent de réduire les capacités de nuisance de ces chefs de guerre, ces nominations répondent également à la volonté de Guillaume Soro d'avoir l'entière mainmise sur l'appareil sécuritaire du pays. A côté de ces militaires, le président de l'Assemblée nationale continue par ailleurs de s'entourer de partisans fidélisés durant ces années de lutte armée. » ⁴⁵

La guerre en Côte d'Ivoire n'a officiellement duré que peu de temps, mais sa datation fluctue en fonctions selon les interlocuteurs, leur localisation et la façon dont ils ont été affectés. L'après-guerre est donc également délicat à borner. Les « accords de paix se sont succédé entre 2003 et 2007 sans que cela ne modifie fondamentalement la situation [qui est donc] restée très longtemps une configuration de "ni guerre – ni paix" propice à toutes les interprétations ». Ainsi la temporalité du conflit est variable et souvent en décalage avec la chronologie officielle. Richard BANEGAS, professeur de sciences politique, emploie « le terme de "post-conflit" par commodité pour désigner la période postérieure à la violence ouverte des années 2002-2004 et surtout consécutive à l'accord de Ouagadougou de mars 2007 qui a incontestablement ouvert une nouvelle phase politique de "réconciliation nationale" avec la cooptation du chef de la rébellion, Guillaume Soro, au poste de Premier ministre et la mise en œuvre de tout un ensemble de dispositions (notamment l'identification des populations et la refonte de l'armée par intégration des forces rebelles) ». ⁴⁶

2.1. Le bilan mitigé du processus DDR

« La question de l'avenir des com'zones s'est posée dès avril 2011. L'ONU et les chancelleries occidentales ont fait pression pour qu'ils quittent l'uniforme ou qu'ils soient envoyés à l'étranger comme attachés militaires, mais Alassane OUATTARA pouvait difficilement risquer de se les mettre à dos. Il ne tenait pas non plus à s'aliéner ces hommes en qui il a confiance. Ils ont donc intégré la nouvelle armée, issue de la fusion des factions rebelles et des Forces de défense et de sécurité (FDS) qui, bon gré mal gré, ont fait allégeance au nouveau chef de l'État. Ensemble, ils constituent les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), et les hommes qui étaient placés sous le commandement des com'zones y sont toujours nombreux (entre 3 500 et 4 000, selon les estimations). Ils sont nombreux aussi dans les Forces spéciales, créées du temps où Guillaume SORO était Premier ministre. » ⁴⁷

En 2012, Richard BANEGAS écrit : « La nouvelle armée nationale, bien qu'ayant fusionné avec les forces de sécurité du régime précédent, demeure encore fortement marquée par son origine insurrectionnelle : elle reste une armée de "Com'zones", ceux-ci par-delà leurs fonctions officielles, exercent une influence considérable. Les relations hiérarchiques

⁴³ ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, 17/04/2013, *op.cit.* ; DUHEM Vincent, « Les ex-"comzones" règnent-ils sur la Côte d'Ivoire ? », *Jeune Afrique*, 29/04/2013.

⁴⁴ Premier site d'information indépendante sur l'Afrique, édité par la société de presse Indigo Publications et dirigé par le géographe français Philippe VASSET.

⁴⁵ Africa Intelligence, 18/06/2013, art.cit.

⁴⁶ BANEGAS Richard, 2010, *op.cit.*

⁴⁷ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit.

obéissent encore très largement aux réseaux de patronages de ces anciens chefs de guerre. »⁴⁸ L'exemple paroxystique de Guillaume Soro, ancien "général" de la FESCI (le syndicat étudiant), devenu chef rebelle, puis Premier ministre et enfin président de l'Assemblée nationale, illustre l'ascension de cette « génération guerriers ».⁴⁹

Le processus DDR (Désarmement, Démobilisation, Réintégration) est officiellement achevé depuis le 30 juin 2015.⁵⁰ Selon Fidèle SARASSORO, ancien directeur de l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (ADDR), 70 000 ex-combattants ont été intégrés, 44 000 armements, dont 14 000 armes, ont été recueillis dans le cadre de ce processus.⁵¹ Selon *Jeune Afrique*, parmi les 74 068 anciens combattants recensés, 10 000 manquaient toujours à l'appel à la fin juin 2015.⁵²

Pour Aline LEBŒUF, chercheuse au Laboratoire de recherche sur la défense du Centre des études de sécurité de l'IFRI, l'Autorité pour le Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (ADDR) a permis « le désarmement de 69 506 combattants (sur une liste totale de 74 000 ex-combattants) [...] L'ADDR a donc été dissoute pour laisser la place à une Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion, qui dépend également du CNS. Désormais, aucun ancien combattant ne peut légalement porter d'armes ».⁵³

Mais le groupe d'experts des Nations unies a estimé à quelque 300 tonnes d'armes et de munitions⁵⁴ les stocks achetés par les Forces nouvelles au lendemain de la crise post-électorale de 2010-2011. Les experts ont estimé, par ailleurs, que : « d'autres quantités de matériel de ce type demeurent sous le contrôle de structures militaires ne relevant pas nécessairement de la chaîne de commandement officielle des Forces armées ivoiriennes ». Il paraît évident que : [ce] « matériel non déclaré représente une menace potentielle pour le processus de paix et crée un risque de commerce illégal et de détournement des armes vers des utilisateurs non voulus, dans la sous-région ».⁵⁵

Le rapport d'information n°4481 de l'Assemblée nationale française de février 2017 a relevé les promotions imméritées des anciens rebelles au sein de l'armée ivoirienne, qui ont ajouté au manque de cohésion et aux allégeances variables des forces armées. Le nouveau pouvoir s'étant appuyé sur ces anciens combattants rebelles au lendemain de la crise pour sécuriser le territoire, le président Ouattara apparaît désormais comme leur étant redevable. Malgré quelques tentatives et manœuvres pour mettre les anciens com'zones à l'écart (en les mutant loin de leur région d'origine ou en les envoyant en mission à l'étranger), ils sont encore nombreux à occuper une place centrale dans le dispositif sécuritaire ivoirien. Ce système s'est ainsi renforcé depuis les récentes mutineries de 2017 quand d'anciens chefs rebelles ont été mis sur le devant de la scène dans les négociations avec les mutins, notamment WATTAO, VETCHO et CHERIF Ousmane.⁵⁶

⁴⁸ BANEGAS Richard, « Reconstruction "post-conflit", violence et politique en Côte d'Ivoire », Sciences Po, CERI, CNRS, octobre 2012.

⁴⁹ BANEGAS Richard, 2010, *op.cit.*

⁵⁰ DUHEM Vincent, « Côte d'Ivoire : présentez... armes ! (et déposez-les !) », *Jeune Afrique*, 22/09/2015.

⁵¹ POLICHINELLE Rufus, « Côte d'Ivoire : A l'ONU, Fidèle Sarassoro fait le bilan du processus DDR », 19/06/2017, *Afrique-sur-7*.

⁵² DUHEM Vincent, 22/09/2015, *op.cit.*

⁵³ LEBŒUF Aline, 2016, *op.cit.*

⁵⁴ 300 tonnes de kalachnikov, mortiers, lance-roquettes et autres munitions acquises en plein embargo sur les armes par Guillaume Soro, alors chef de la rébellion, et entreposées principalement à Bouaké et à Korhogo.

⁵⁵ RFI, 06/04/2016, art.cit.

⁵⁶ Assemblée Nationale, Rapport d'information de Mme Seybah Dagoma sur la Côte d'Ivoire, n°4481, 15/02/2017.

Selon le rapporteur de l'Assemblée nationale, les anciens com'zones contrôlent actuellement les unités qui « comptent vraiment » : « celles qui bénéficient de la confiance du Président de la République et sont mieux formées et mieux équipées que les autres. En outre, [...] la création récente des forces spéciales avait été confiée aux com'zones, qui avaient veillé à y placer leurs hommes. »⁵⁷

En dépit de ce rôle en apparence central, certains observateurs rencontrés par la mission de l'Assemblée nationale estiment que plusieurs com'zones sont aujourd'hui décrédibilisés en raison des fausses promesses faites à leurs éléments pour s'assurer de leur allégeance, mais également à cause de « l'enrichissement ostentatoire de certains d'entre eux, grâce aux systèmes de préemption des ressources mis en place sur les territoires qu'ils contrôlaient pendant la crise. »⁵⁸

Dans l'Ouest ivoirien - terroir agricole des plus fertiles, où sont cultivées les principales ressources : cacao, hévéa et bois d'œuvre – la police et la gendarmerie anciennement fidèles à Laurent Gbagbo ont été désarmées en 2011, laissant les anciens rebelles des Forces nouvelles et les *dozos* (confrérie de chasseurs traditionnels que l'on retrouve dans toute l'Afrique de l'Ouest) comme seules forces armées. La journaliste Fanny PIGEAUD écrivait en 2012 dans *Le Monde diplomatique* que : « les FRCI se sont arrogé le droit de percevoir les taxes qui devraient normalement revenir à l'Etat. »⁵⁹ Selon le rapport du groupe d'experts de l'ONU de 2012, les FRCI prélevaient « de 4 à 60 dollars, voire beaucoup plus », sur les déplacements de personnes et de véhicules. Les paysans sont également rackettés pour accéder à leur plantation.⁶⁰

Or la nouvelle « Stratégie nationale de sécurité » a pourtant réparti les rôles de la façon suivante : « les policiers se déploient dans les grandes zones urbaines (mais certains services peuvent être déployés sur tout le territoire), les gendarmes sur tout le territoire national et les eaux territoriales, mais de façon plus réduite dans les zones de compétence de la police, tandis que les FRCI doivent pouvoir se projeter surtout le territoire et assurer la défense de toutes les frontières. » Aline LEBŒUF souligne l'enjeu de ces déploiements : « tout le monde veut contrôler la frontière (et les trafics) ainsi que les corridors (*check-points*) : enjeux bureaucratiques classiques auxquels s'ajoutent parfois des intérêts bien compris en vue du partage des lieux de prédation ». ⁶¹

Tout au long du premier semestre 2017, les mutineries ont relancé le débat sur la complétude du processus DDR. Aïchatou MINDAOU DOU, représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, qui dirigeait l'ONUCI jusqu'à sa fermeture en juin 2017, a exhorté les autorités en ces termes : « Il est urgent que le gouvernement améliore la discipline au sein des forces armées. »⁶²

2.2. Les postes clés occupés par les anciens com'zones et leurs implications éventuelles dans des activités illicites

De très nombreux anciens chefs de guerre rebelles sont impliqués dans de graves exactions. Contrairement aux engagements pris au lendemain de la bataille d'Abidjan

⁵⁷ Assemblée Nationale, 15/02/2017, *op.cit.*

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ PIGEAUD Fanny, « Un territoire hors de contrôle. Guerre pour le cacao dans l'Ouest ivoirien », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2012.

⁶⁰ ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport S/2012/196 sur la Côte d'Ivoire*, 14/04/2012.

⁶¹ LEBŒUF Aline, 2016, *op.cit.*

⁶² RFI, « Côte d'Ivoire : entre le succès du processus DDR et le problème des mutineries », 19/06/2017 ; POLICHINELLE Rufus, 19/06/2017, *op.cit.*

pour une justice équitable, « aucun membre des forces armées fidèles à Alassane OUATTARA n'a été poursuivi » pour les « violations des droits de l'homme perpétrées au cours de la période post-électorale ». ⁶³ Les exemples suivants illustrent les reconversions de certains d'entre eux.

2.2.1. Morou OUATTARA alias "Atchengué"⁶⁴ (zone 1 : Bouna)

L'ancien commandant de la zone 1 des Forces nouvelles (Bouna) est le frère (selon RFI) ou le cousin (selon *Jeune Afrique*) de Wattao selon les sources. ⁶⁵ Son unité était dénommée "Atchengué" (signifiant « on y va » en mooré – une langue du Burkina Faso) et comprenait un fort contingent de femmes. ⁶⁶

Selon *Africa Intelligence*, Morou Ouattara est propriétaire d'une grande ferme agropastorale à Bouna (Nord-Est) où il comptait se retirer après la bataille d'Abidjan, avant d'accepter de prendre « l'un des commandements des Forces spéciales⁶⁷ (FS). ⁶⁸

Cet ancien rebelle est un proche de Guillaume SORO, dont il a assuré la sécurité entre 2007 et 2012, à la tête du Groupement autonome de sécurité du premier ministre (GASPM). ⁶⁹ Il a été inculpé en novembre 2016, suite à « une accusation du Caporal Etienne BROU, principal suspect dans [une] affaire de vol [...] au siège des Forces spéciales ivoiriennes », mais il n'a pas été arrêté. La somme dérobée est de 50⁷⁰ ou 60⁷¹ millions FCFA, selon les sources de presse. En février 2017, le lieutenant-colonel Morou OUATTARA a quitté ses fonctions de commandant en second des Forces Spéciales et a été nommé à la tête du bataillon de sécurisation de l'Est (BSE). ⁷²

D'après le groupe d'experts de l'ONU, il serait impliqué dans le trafic de cacao et de bois qui servirait à « l'achat illégal d'armes ». ⁷³

2.2.2. Hervé Armand Pélikan TOURÉ dit Vetcho – ou Vétchio - (zone 2 : Katiola)

Le lieutenant-colonel TOURÉ est l'ancien chef d'état-major particulier de Guillaume SORO. Il a été le com'zone de Katiola (zone 2) d'où il est natif et où il dirigeait le

⁶³ SHEPHERD Ben, « Construire l'inclusion en Côte d'Ivoire ? Promouvoir la croissance durable en développant l'infrastructure », *Chatham House*, juin 2017, 21 p.

⁶⁴ Egalement orthographié « Atchiengué ».

⁶⁵ BOUQUET Christian, *Le désespoir de Kourouma*, Armand Colin, 2011 ; POLICHINELLE Rufus, « Côte d'Ivoire : Morou Ouattara visé par le tribunal militaire, une purge du camp Soro ? », *Afrique-sur-7*, 06/09/2016. ; BA Barka, « Ces chefs de guerre qui ont porté Ouattara au pouvoir », *Slate Afrique*, 26/04/2011. ; *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit.

⁶⁶ Africa Intelligence, 18/06/2013, art.cit.

⁶⁷ Cette entité créée de toutes pièces par le chef de l'Etat ivoirien se substitue au Centre de commandement des opérations de sécurité (Cecos).

⁶⁸ Africa Intelligence, « Les comzones capitalisent sur la sécurité », *La lettre du continent n°619*, 22/09/2011.

⁶⁹ POLICHINELLE Rufus, 06/09/2016, art.cit. ; Africa Intelligence, 18/06/2013, art.cit.

⁷⁰ *Ivoire Business*, « Côte d'Ivoire : Le Lieutenant-Colonel Morou Ouattara inculpé mais pas arrêté, selon Ange Kessi », 29/12/2016.

⁷¹ *Jeune Afrique*, « Côte d'Ivoire : un proche de Soro sur la sellette », 07/09/2016 ; KOUAMÉ Sylvie, « Côte d'Ivoire : La justice menace Morou Ouattara (proche de Soro) dans une affaire de vol de 60 millions », *Connection Ivoirienne*, 07/09/2016.

⁷² AIP, « Côte-d'Ivoire : Morou Ouattara a pris le commandement du BSE », *Connection Ivoirienne*, 02/02/2017.

⁷³ RFI, 25/04/2014, art.cit.

« bataillon mystique ». Cette zone regroupait Katiola, Dabakala, Tafiré et Niakaramandougou.⁷⁴

C'est un ancien de la Garde républicaine, du 3^{ème} bataillon d'infanterie et du service des transmissions de l'état-major des forces armées nationales de Côte d'Ivoire. Il a participé à l'arrestation de Laurent GBAGBO et du commandant de la Garde républicaine, le général Bruno DOGBO BLÉ à Abidjan, avec Wattao et Morou OUATTARA. Après la guerre, il a est devenu secrétaire général⁷⁵ ou directeur adjoint⁷⁶ (selon les sources) de l'Agence nationale de stratégie et d'intelligence (ANSI). Ouattara, qui voulait dissoudre cette entité créée sous Gbagbo⁷⁷ l'a alors nommé en novembre 2014, chef de corps du 3^{ème} bataillon d'infanterie de Bouaké. Il est toujours à ce poste en 2017.⁷⁸

Le commandant du groupement d'instruction tactique 2 (Katiola) est mis à l'index par Etats-Unis. Le site *Africa Intelligence* rapportait le 1^{er} juin 2011, qu'il était accusé « d'exploiter illicitement et illégalement le diamant et l'or dans les zones de Tortiya, Bobi, Diarabara et Séguéla », dégageant des ressources qui alimenteraient le trafic d'armes. Lanciné TOURÉ, chargé de communication de Vetcho avait alors défendu son patron face aux journalistes en arguant qu'il n'y avait « pas de diamant dans la zone de Katiola [...], Tortiya ne dépend plus de Katiola selon le découpage des Forces nouvelles, [...mais] de la zone 10 (Korhogo) ». Il reconnaissait néanmoins qu'à la demande des exploitants, les éléments des FN assuraient la sécurité à Lofienan et percevaient 1 000 FCFA sur chaque gramme d'or afin de « payer de nouvelles tenues [...] assurer leur nourriture et leur carburant ». ⁷⁹

Selon *Africa Intelligence*, Hervé Touré « bénéficie d'une mainmise sur l'exploitation diamantifère dans le périmètre de Katiola, dans la région de Vallée du Bandama (Centre), où il dispose de nombreux relais locaux. »⁸⁰ Par ailleurs, il « aurait acquis un pavillon en banlieue parisienne. Il contrôl[ait] la contrebande de carburant en provenance du Burkina Faso et du Mali ». ⁸¹ Avec Ousmane COULIBALY (Ben Laden) il a longtemps conservé « le contrôle des quartiers de Yopougon, Abobo, Anyama, Cocody et Attécoubé » à Abidjan. *Africa Intelligence* suppose qu'il aurait investi dans l'immobilier parisien et se serait reconverti dans le commerce de carburant en provenance du Burkina Faso et du Mali. Selon ce site indépendant, il « projetait fin 2012 de racheter une société de gardiennage appartenant un ancien militaire français ». ⁸²

En 2014, les experts de l'ONU mentionnent également Vetcho comme un des acteurs du trafic d'or et d'armes, qu'il contrôlerait notamment sur le site de Daga, par l'intermédiaire d'un Nigérien. Le document de l'ONU cité par le journal *Soir Info* précise : « Vetcho

⁷⁴ Africa Intelligence, 18/06/2013, art.cit.

⁷⁵ DESPAS Laurent, « Côte d'Ivoire : Le commandant Hervé Touré à la tête des services de renseignement », *Koaci*, 29/11/2011.

⁷⁶ Africa Intelligence, 18/06/2013, art.cit.

⁷⁷ Africa Intelligence, « ADO reforme ses services secrets », *La lettre du Continent n°678*, 12/03/2014.

⁷⁸ APA, « Le Lt-colonel Touré Hervé alias Vetcho, prend le commandement du 3^{ème} Bataillon de Bouaké », 26/11/2014.

⁷⁹ DE PARÉ Bosco, « Trafic de diamant / Epinglé par les Etats-Unis : Un proche du commandant Vétcho fait des précisions », *L'intelligent d'Abidjan*, 25/06/2011.

⁸⁰ Africa Intelligence, 18/06/2013, art.cit.

⁸¹ Africa Intelligence, 22/09/2011, art.cit.

⁸² Africa Intelligence, « Alassane Ouattara, grand manitou des mines », *Insiders*, 04/12/2012.

préfinance les creuseurs et achète de l'or à partir de 12 000-13 000 Fcfa par gramme pour le revendre à Abidjan à 19 000 Fcfa par gramme ».⁸³

Jeune Afrique relève que, pour poursuivre ses affaires, alors qu'il occupe désormais un poste dans l'appareil sécuritaire, « il a installé à sa place son homme de main, le lieutenant Amadou KONÉ (alias Sampaio), qui contrôle une grande partie du Sud-Est, de Grand-Bassam jusqu'à Noé, à la frontière ghanéenne ».⁸⁴

2.2.3. Ousmane CHERIF (zone 3 : Bouaké)

Cet ancien sergent de l'armée ivoirienne est né en 1973. Il a fait partie des FIRPAC (Force d'Intervention Rapide Para-Commando), un corps d'élite formé par le général Robert GUÉÏ. Ce combattant, de confession catholique (comme son nom ne l'indique pas), est un homme respecté de ses hommes et « craint par ses ennemis ».⁸⁵

Surnommé « Papa Guépard », CHERIF Ousmane était le chef de la compagnie Guépard, ancien compagnon du sergent-chef Ibrahim COULIBALY dit IB.⁸⁶ Commandant des Forces Nouvelles à Bouaké pendant la rébellion, il a dirigé les opérations des Forces républicaines à Yopougon durant la bataille d'Abidjan, où de nombreux partisans présumés de Laurent Gbagbo ont été sommairement exécutés. Il aurait lui-même ordonné l'exécution de 29 prisonniers en mai 2011. Human Rights Watch soulignait dans son rapport de 2007 que les éléments de la Compagnie Guépard sous le commandement de Chérif Ousmane avait été mobilisés « pour aller à l'ouest où ils expulsèrent et tuèrent les combattants étrangers du MPJ et MPIGO, assassinant même leur leader Félix Doh », en 2003.⁸⁷

Le 3 août 2011, le président Ouattara l'a promu commandant-en-second du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR).⁸⁸ En 2017, il a été nommé commandant du premier bataillon de commandos parachutiste d'Akouédo (1^{er} BCP).⁸⁹

Chérif Ousmane aurait donc commis des crimes d'une extrême gravité pour lesquels il a été mis en examen par la justice ivoirienne en 2015⁹⁰, mais il est, par ailleurs, décrit comme « l'un des hommes les moins corrompus de la rébellion ». Dès janvier 2010, il a publiquement « déploré les abus des soldats du Nord qui vivent du racket des populations civiles ».⁹¹

Si sa discrétion semble avoir servi à lui conserver une meilleure image que nombreux de compagnons d'armes, *Africa Intelligence* dévoilait dès 2011 qu'il demeurait « le maître du Plateau, à Abidjan », où ses hommes étaient en faction devant les sièges des établissements bancaires et percevaient une rémunération pour en assurer la sécurité. « A Bouaké, [il avait alors] réquisitionné l'hôtel Harmattan » et au Burkina Faso, « il possède plusieurs résidences [...], où séjourne son épouse Binta Lamizana, l'une des

⁸³ RFI, 06/04/2016, art.cit. ; Soir Info, « Côte d'Ivoire : L'Onu accuse Touré Hervé et le Gouvernement de trafic d'or et d'armes », *Abidjan.Net*, 03/11/2014.

⁸⁴ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit.

⁸⁵ BA Barka, 26/04/2011, art.cit.

⁸⁶ *Africa Intelligence*, « Petits meurtres entre chefs rebelles ? », *La Lettre du continent* n°588, 20/05/2010,

⁸⁷ HRW, "Mon cœur est coupé" Violences sexuelles commises par les forces rebelles et pro-gouvernementales en Côte d'Ivoire, Août 2007.

⁸⁸ IRIN, *Côte d'Ivoire: Liberian woman commands mercenaries in Korhogo*, 02/01/2004 ; HRW, Août 2007, *op.cit.* ; TALLEs Olivier, « Chérif Ousmane : le bras armé d'Alassane Ouattara », *La Croix*, 16/12/2010.

⁸⁹ Assemblée Nationale, 15/02/2017, *op.cit.*

⁹⁰ *Jeune Afrique*, « Côte d'Ivoire : inculpations tous azimuts dans l'armée », 06/07/2015.

⁹¹ TALLEs Olivier, 16/12/2010, *op.cit.*

petites-filles de l'ancien président burkinabè Sangoulé Lamizana ». ⁹² Il a conservé des liens très forts avec les cercles du pouvoir politique et notamment l'épouse du chef de l'Etat, Dominique Ouattara qui a assisté à son mariage. ⁹³

CHERIF Ousmane a commandé la zone de Bouaké avec Tuo FOZIÉ, le directeur des services de police et de gendarmerie des rebelles, et KONÉ Messamba, le directeur des forces paramilitaires.

2.2.4. Tuo FOZIÉ (zone 3 : Bouaké)

Cet ancien adjudant de l'armée ivoirienne a été le premier porte-parole de la rébellion et le chef des opérations du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI). A Bouaké, il était le directeur des services de police et de gendarmerie des rebelles. ⁹⁴ Son nom est cité dans différents rapports sur les crimes commis à Bouaké lors du déclenchement de la rébellion en septembre 2002. ⁹⁵

Après la signature de l'Accord de Marcoussis en mars 2003, il a été intégré dans le gouvernement de Seydou DIARRA comme ministre de la Jeunesse et du Service civique, au titre du MPCI. Il n'a pas été reconduit lors du remaniement du 28 décembre 2005 et est devenu directeur général de la police et de la gendarmerie des Forces Nouvelles. Après 2011, il est devenu commandant de l'unité de lutte contre le racket (ULCR). Le 26 septembre 2012, il a été nommé préfet de la région du Bounkani (Bondoukou) et préfet du département de Bouna (Nord-est). ⁹⁶

2.2.5. Messamba KONÉ

Cet adjudant-chef en 2002 a été directeur des forces paramilitaires des Forces nouvelles et chef des rebelles de Korhogo. Il a été l'un des trois ministres rebelles après les Accords de Marcoussis. ⁹⁷

Le 26 septembre 2012, il a été nommé préfet de la région du Moyen Cavally, à Guiglo. ⁹⁸

2.2.6. Zoumana OUATTARA (zone 4 : Mankono)

⁹² Africa Intelligence, 22/09/2011, art.cit.

⁹³ Africa Intelligence, 18/06/2013, art.cit.

⁹⁴ Africa Intelligence, « Les riches seigneurs du Nord », *La Lettre du Continent* n°554, 11/12/2008. ; LEBŒUF Aline, 2016, op.cit.

⁹⁵ *Ivoire Business*, « Criminels de guerre et nommés préfets de régions par Ouattara: Itinéraire de trois tueurs professionnels », 06/12/2012 ; HOFNUNG Thomas, *La crise ivoirienne : de Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*, La Découverte, 2011.

⁹⁶ MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : Ouattara nomme trois anciens chefs de guerre de la rébellion à la tête de régions sensibles », *Jeune Afrique*, 26/09/2012 ; DUHEM Vincent, 29/04/2013, op.cit. ; AIP, « Le préfet de Bouna, Tuo Fozié, se dit "prêt à assumer" ses responsabilités dans la crise du 19 septembre 2002 », 04/08/2014.

⁹⁷ LEBŒUF Aline, 2016, op.cit.

⁹⁸ MIEU Baudelaire, 26/09/2012, art.cit. ; DUHEM Vincent, 29/04/2013, op.cit. ; KI Bamba, « Administration territoriale : Ben Laden, Tuo Fozié, Koné Messamba nommés préfets », *Nord-Sud*, 27/09/2012 ; Communiqué du gouvernement ivoirien, « Activités gouvernementales : le commandant Koné Messamba, Préfet de la Région du Moyen-Cavally », *Abidjan.Net*, 29/09/2012.

L'ancien com'zone de Mankono, surnommé Zoua, a été nommé lieutenant-colonel en 2011, puis chef de corps du premier bataillon d'infanterie au camp d'Akouédo à Abidjan, en août 2012.⁹⁹

Il a été arrêté le mercredi 25 mars 2015 et placé 30 jours en résidence surveillée à l'état-major des armées à Abidjan-Plateau pour indiscipline.¹⁰⁰

2.2.7. Issiaka OUATTARA dit Wattao (zone 5 : Séguéla)

Originaire de Bouna, Wattao est surnommé Sa-bélébé (anaconda) du nom de la compagnie qu'il a commandée pendant la guerre, ainsi appelée parce qu'elle « frappe vite ». ¹⁰¹ Il était devenu com'zone de Vavoua-Séguéla à la suite d'une querelle au sujet du trafic de diamants en 2008, qui l'a opposée à KONE Djakaridja (Zakaria KONÉ).¹⁰²

Il a participé à l'arrestation de Laurent GBAGBO le 11 avril 2011, et c'est lui qui a passé une chemise à l'ancien président déchu. C'est un proche de Guillaume SORO auquel il est demeuré loyal.¹⁰³

En août 2011, il a d'abord été nommé commandant de la sécurité de la zone sud d'Abidjan, puis il a cumulé cette fonction avec celle de commandant en second de la Garde républicaine.¹⁰⁴ Son supérieur était alors CHERIF Ousmane.¹⁰⁵

Wattao a contribué au déploiement du Centre de commandement des décisions opérationnelles (CCDO) au début 2013, sous le commandement de Youssouf KOUYATE, avant d'en devenir le commandant adjoint et chef des opérations, en mars 2013.¹⁰⁶ En juillet 2014, il est tombé en disgrâce selon certaines sources journalistiques : il a alors été remplacé au CCDO par Inza FOFANA¹⁰⁷ dit Grouman (ou Grumman),¹⁰⁸ et relevé de ses fonctions de commandant de la sécurité des quartiers sud. Il a été envoyé en formation pour dix mois à l'académie militaire de Meknès au Maroc.¹⁰⁹

A son retour, il s'est fait discret – instructions des plus hautes autorités de l'État. Et fin janvier 2017, il a été nommé commandant de la Garde Républicaine, en remplacement du colonel Édouard AMICHIA et est ainsi redevenu l'un des piliers de l'armée ivoirienne : « Ce corps de 2 500 hommes est chargé des missions de sécurité des hautes autorités de l'Etat ivoirien. Ses soldats sont les seuls habilités à être physiquement présents au sein des hautes institutions comme la présidence, le Sénat ou l'Assemblée nationale ». ¹¹⁰

⁹⁹ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit. ; LEBCEUF Aline, 2016, *op.cit.*

¹⁰⁰ DEPRY Didier, « Indiscipline dans l'armée : un ex-chef rebelle arrêté », *Notre Voie*, 13/04/2015.

¹⁰¹ *Africa Intelligence*, 18/06/2013, art.cit.

¹⁰² BOUQUET Christian, 2011, *op.cit.*

¹⁰³ BA Barka, 26/04/2011, art.cit.

¹⁰⁴ DUHEM Vincent, 29/04/2013, *op.cit.*

¹⁰⁵ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, *op.cit.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Ce lieutenant de Wattao qui était caporal dans l'armée avant 2002 a commandé la Brigade anti-émeute (BAE) de Yopougon avant de remplacer Wattao comme commandant en second du CCDO.

¹⁰⁸ SELLA Jean Khalil, « Commandement militaire : Wattao débarqué du Ccdo », *Notre Voie*, 23/07/2014.

¹⁰⁹ *Jeune Afrique*, « Côte d'Ivoire : Wattao éloigné en douceur au Maroc », 03/09/2014.

¹¹⁰ NIAKATÉ Haby, « Wattao l'insubmersible », *Jeune Afrique*, 20/02/2017 ; Afrique-sur-7, « Côte d'Ivoire : nouvelles nominations dans l'armée, la liste complète », 26/01/2017 ; *Africa Intelligence*, 18/06/2013, art.cit.

Les experts ont dénoncé l'implication de Wattao dans le trafic d'or et de diamants en provenance du nord de la Côte d'Ivoire. Il contrôle « l'extraction artisanale d'or dans la ville de Doropo, site exploité au titre d'une « concession » par des ressortissants burkinabé. Il en aurait cédé les "droits d'exploitation" pour 25 millions de francs CFA (38 000 €), et perçoit en sus des revenus mensuels qui s'élèvent à 60 millions de francs CFA (91 000 €). Il serait aussi impliqué dans le trafic de diamants à Séguéla et Tortiya ». ¹¹¹

Selon *Africa Intelligence* : « En 2011, inquiète de l'ampleur prise par ce business, la CIA avait envoyé des agents sur le terrain pour tenter d'établir la traçabilité des quelque 300 000 carats de pierres produites chaque année et écoulées via la Guinée et le Mali en direction de Tel-Aviv pour une valeur estimée à 25 millions \$ ». ¹¹²

En 2014, « Le groupe [d'experts de l'ONU] a réuni des éléments de preuve très probants indiquant que les paiements liés à la vente de diamants bruts ivoiriens, qui s'effectuent entièrement en numéraire et ne sont pas enregistrés, continuent d'être utilisés pour apporter un appui aux éléments des FRCI sous le contrôle de Wattao. En outre, le groupe craint que les fonds ne servent à acheter des armes et du matériel connexe en violation du régime des sanctions. » ¹¹³ Les diamants extraits de la zone de Séguéla sont revendus au Liberia, en Guinée et au Mali, où on leur délivre un certificat d'origine permettant de contourner le Processus de Kimberley. ¹¹⁴ Le rapport d'octobre 2013 avait estimé « la valeur annuelle du commerce illicite de diamants ivoiriens entre 12 millions et 23 millions US\$ » (10 à 19 millions €). ¹¹⁵

Ainsi, en 2014 puis en 2015, les experts confirment que Wattao est impliqué dans le trafic de diamants et que deux de ses seconds - un certain capitaine connu sous le nom de "Delta" et un certain lieutenant Djomane AYBA - perçoivent de l'argent de la part des négociants de diamants « pour être autorisés à faire le commerce des diamants bruts et à les exporter illégalement ». ¹¹⁶ Il est ainsi précisé que « Les activités d'orpaillage illégal à Daloa et Bouna ¹¹⁷ et le trafic de diamants en provenance de Séguéla, qui se poursuivent sous son autorité, permettent à l'ancien commandant de la zone, Issiaka OUATTARA (dit Wattao), de maintenir une force armée de 500 hommes sous son commandement exclusif. » ¹¹⁸ D'après *Jeune Afrique*, Wattao a placé à San Pedro, un de ses fidèles : le capitaine Béma OUATTARA. ¹¹⁹

Outre le fait qu'il conserve toute son influence dans les zones diamantifères du nord, Wattao mène la grande vie à Abidjan où ses hommes contrôlent les quartiers sud d'Abidjan (Marcory, Koumassi, Port-Bouët, Treichville et Zone 4). Il est à la tête d'un

¹¹¹ RFI, 25/04/2014, *op.cit.*

¹¹² Africa Intelligence, 04/12/2012, *art.cit.*

¹¹³ RFI, 25/04/2014, *op.cit.*

¹¹⁴ Il s'agit d'un système international de certification créée par les gouvernements, la société civile et l'industrie du diamant instituant un organisme chargé de la prévention de la vente des « diamants du sang », qui servent à financer les conflits armés.

¹¹⁵ BAVIER Joe, « Côte d'Ivoire Wattao et le Malien Sékou NIANGADOU accusés de violer l'embargo sur le diamant », *Reuters*, 24/04/2014 ; DUHEM Vincent, « Côte d'Ivoire : l'ex-comzone "Wattao" dans le viseur de l'ONU », *Jeune Afrique*, 23/04/2014.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ L'activité dans ces mines soulève également des problèmes au regard du respect des droits de l'homme, qu'il s'agisse d'exploitation de la main-d'œuvre enfantine, de prostitution, d'exécutions extrajudiciaires ou de pollution chimique à grande échelle.

¹¹⁸ DUHEM Vincent, 23/04/2014, *art.cit.* ; ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, 13/04/2015, *op.cit.*

¹¹⁹ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, *art.cit.*

fructueux commerce de voitures de luxe »¹²⁰, il « roule alternativement en Ferrari, en BMW X5, en Mercedes Kompressor, en Maserati » et « a également élargi sa palette d'activités à la protection d'actifs d'entreprises pour le compte de puissants hommes d'affaires, comme [le] libanais Ibrahim Ezzedine, surnommé "le roi du riz". »¹²¹

2.2.8. Losséni¹²² FOFANA dit Loss (zone 6 : Man)

L'ancien com'zone de Man, surnommé Cobra¹²³ ou Cobreti¹²⁴, était autrefois caporal de la FIRPAC. C'est un proche de Chérif Ousmane.¹²⁵ Il a commandé les troupes qui ont attaqué Duékoué en 2011. Ses soldats auraient joué un rôle important dans le massacre des Guérés.¹²⁶

En octobre 2011, il a été nommé vice-commandant de la Force Spéciale ivoirienne (nouvelle unité d'élite créée par le président OUATTARA) et a suivi une formation en France.¹²⁷

Depuis sa nomination par Guillaume SORO, le 10 mars 2012, Losséni FOFANA est commandant du bataillon de sécurisation de l'Ouest (BSO). En juin 2012, il a ainsi dirigé l'opération de sécurisation lancée après l'attaque de villages dans la région de Taï (Ouest) et l'embuscade contre les troupes de l'ONUCI qui a coûté la vie à 7 casques bleus nigériens et 8 civils. De nombreux points de contrôle ont été installés dans la région et des soupçons de racket sur le transport du cacao et de contrebande ont pesé sur ses troupes.¹²⁸

Selon le groupe d'experts de l'ONU, Losséni FOFANA serait impliqué dans le trafic de cacao et de bois.¹²⁹

Jeune Afrique relève qu'à Issia, « Losséni Fofana a passé le relais au lieutenant Bakary FOFANA », qui lui est fidèle.¹³⁰

En juillet 2015, il a été inculpé pour crimes d'une extrême gravité par la justice ivoirienne.¹³¹ Il suscite l'intérêt de la Cour pénale internationale (CPI).¹³²

Selon *Africa Intelligence*, il a « fait fortune à partir des circuits d'exportation du café de la région des Montagnes (Ouest) ». ¹³³

¹²⁰ Africa Intelligence, 18/06/2013, art.cit.

¹²¹ Africa Intelligence, 04/12/2012, art.cit.

¹²² On trouve parfois son prénom écrit « Lossény ».

¹²³ Ibid.

¹²⁴ NIADA Assane, « Tueries de Duekoué : Le Cdt Loss s'explique pour la première fois », L'Inter, 26/10/2011.

¹²⁵ KONAN André Silver, « Côte d'Ivoire : commandant Losseni Fofana, un cobra dans les montagnes », *Jeune Afrique*, 25/10/2011.

¹²⁶ PIGEAUD Fanny, op.cit. ; Human Rights Watch, "Ils les ont tués comme si de rien n'était". Le besoin de justice pour les crimes post-électorales en Côte d'Ivoire, octobre 2011.

¹²⁷ HRW, octobre 2011, op.cit. ; KONAN André Silver, 25/10/2011, op.cit.

¹²⁸ Rapport S/2012/196, op. cit.

¹²⁹ RFI, 25/04/2014, art.cit. ; International Crisis Group, *Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence*, Briefing Afrique n°83, 16/12/2011.

¹³⁰ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit.

¹³¹ *Jeune Afrique*, 06/07/2015, art.cit. ; LEBŒUF Aline, 2016, op.cit.

¹³² Africa Intelligence, « ADO met ses troupes en alerte », *La lettre du continent* n°684, 11/06/2014.

¹³³ Africa Intelligence, 22/09/2011, art.cit.

2.2.9. Daouda DOUMBIA (zone 7 : Touba)

Daouda Dombia a été commandant de la zone 7, avant Dramane TRAORÉ.¹³⁴ Il est devenu commandant du bataillon de commandement et de soutien à l'état-major, après Morou Ouattara.¹³⁵

2.2.10. Abourahamane Traoré dit « Dramane Touba » (zone 7 : Touba)

Cet ancien sous-officier des FANCI a servi à l'École de Forces Armées (EFA) puis au 3^{ème} bataillon de Bouaké, avant d'entrer dans la rébellion des Forces Nouvelles où il a évolué à l'ombre de Chérif Ousmane. L'adjudant est devenu « l'un des dirigeants des forces spéciales en charge de Duékoué avec Loss, pendant l'offensive vers le Sud en 2011 ». ¹³⁶

Il a été nommé chef du Bataillon de sécurisation du Guémon et du Mont Péko, dans l'Ouest.¹³⁷

2.2.11. Ousmane COULIBALY (zone 8 : Odienné)

Originaire de Siempurgo (Boundiali), Ousmane COULIBALY « aurait été à la tête d'un bataillon de *dozos* puis de mercenaires libériens avec le sergent-chef Souleymane DIOMANDE et tenté des coups d'État », en 2000. Cet ancien para-commando (FIRPAC) et agent de transmission radio était surnommé Ben Laden. Selon la journaliste franco-ivoirienne, originaire de Logoualé, Jeanne BADOUEL, qui a assisté aux événements sur place de novembre 2002 à avril 2003, en tant que responsable de l'association humanitaire Métissage, Ousmane COULIBALY a été commandant des opérations des forces du MPCJ dans la région des 18 Montagnes et gouverneur de Man après l'intervention du MPCJ de novembre 2002.¹³⁸ Selon Aline LEBŒUF, en 2003, il a commandé le Mouvement pour la justice et la paix (MJP)¹³⁹ à Man avant de devenir commandant des Forces nouvelles pour les secteurs Niellé, Diawala et Pogo, puis d'être le com'zone de la grande région d'Odienné.¹⁴⁰

Il a dirigé des soldats des Forces républicaines impliqués dans des actes de torture et des exécutions sommaires dans le secteur Koweit de Yopougon. « Ces événements se sont déroulés sur plusieurs semaines, et aucune action ne semble avoir été prise par Ousmane COULIBALY pour prévenir les crimes ou en punir les responsables ». Le 20 juin 2011 il a changé son nom de guerre en « Ben le sage ». ¹⁴¹

¹³⁴ Africa Intelligence, 11/12/2008, art.cit. ; BOUQUET Christian, 2011, *op.cit.*

¹³⁵ LEBŒUF Aline, 2016, *op.cit.*

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ Ibid. ; Nord-Sud, « Cdt Dramane Traoré, chef du bataillon de sécurisation du Guémon : "Mon plan pour régler le cas Amadé Ouérémi" », 28/08/2012.

¹³⁸ BADOUEL Jeannette, *Une caméra dans la tourmente, au cœur de la rébellion ivoirienne*, Roissy-en-Brie, Cultures croisées, 2004, p. 46. Selon l'article d'*All Africa*, (« Après TV Notre Patrie du MPCJ à Bouaké, les rebelles mercenaires créent une télé pirate à Man », 15/02/2003, Pressed), elle était connue sous le nom de Suzanne.

¹³⁹ Une des forces rebelles en 2002 – sous l'influence de Charles TAYLOR - qui a intégré les Forces nouvelles sous commandement de Guillaume SORO. La ville de Man et les localités de la région des 18 Montagnes ont été le théâtre de massacres et d'exactions importants fin 2002 et début 2003, notamment par le MJP. Voir : DIDR, « Côte d'Ivoire : Situation dans la ville de Man », Ofpra, 21/12/2005 et DIDR, « Côte d'Ivoire : L'occupation de la ville de Logoualé par les rebelles depuis 2002 », Ofpra, 24/12/2007.

¹⁴⁰ LEBŒUF Aline, 2016, *op.cit.*

¹⁴¹ HRW, octobre 2011, *op.cit.*

Il a été intégré comme officier de commandement des Forces républicaines.¹⁴² Il a alors été chargé de la sécurité du quartier de Yopougon à Abidjan jusqu'au 26 septembre 2012, date à laquelle il a été promu préfet de la région de San Pedro.¹⁴³

2.2.12. Gaoussou KONÉ (zone 9 : Boundiali)

Connu sous le nom de Jah Gao, il a d'abord été commandant du secteur de Kong avant d'être nommé com'zone de Boundiali en 2006. En 2011, il était basé au camp commando d'Abobo et dirigeait le Groupement tactique 9 (Gt9), compétent dans les quartiers d'Abobo, d'Anyama, d'Alépé et d'Agboville.¹⁴⁴

Il a été le commandant en second du bataillon des commandos parachutistes à Abobo et a fait partie des dirigeants des forces spéciales, avant d'être nommé commandant du Bataillon de Commandement et de Soutien en janvier 2017.¹⁴⁵

2.2.13. Martin Kouakou FOFIE (zone 10 : Korhogo)

En 2010, les experts de l'ONU ont décrit Martin Kouakou FOFIE en ces termes : « Caporal-chef, commandant des Forces nouvelles pour le secteur de Korhogo. Les forces sous son commandement se sont livrées au recrutement d'enfants soldats, à des enlèvements, à l'imposition du travail forcé, à des sévices sexuels sur les femmes, à des arrestations arbitraires et à des exécutions extrajudiciaires, en violation des conventions relatives aux droits de l'homme et du droit international humanitaire; obstacle à l'action du GTI, de l'ONUCI et des forces françaises et au processus de paix tel que défini par la résolution 1643 (2005). »¹⁴⁶

En 2006, il a été placé sous sanctions des Nations unies pour « violations répétées des droits de l'homme¹⁴⁷ et enrôlement d'enfants-soldats ». ¹⁴⁸ Il est également le premier rebelle à être placé sous sanctions par les Etats-Unis – en même temps que Charles Blé GOUDE et Eugène DJUÉ, du camp de GBAGBO.¹⁴⁹

En août 2011, le lieutenant-Colonel Martin Kouakou FOFIE a conservé le contrôle de la zone de Korhogo qu'il avait durant la rébellion : il n'y est plus le Com'zone, mais il dirige la Compagnie territoriale de Korhogo (CTK).¹⁵⁰ Les experts l'ont indexé comme étant celui des com'zones qui a conservé le plus grand arsenal militaire en dehors de tout recensement officiel des armes. En effet, des quantités importantes d'armes et de munitions ont ainsi été transférées « après la crise postélectorale dans des positions dans le nord du pays comme Korhogo (sous le commandement de Martin Kouakou FOFIE, qui a fait l'objet de sanctions) et Kofiplé, près de Ferkessedougou, lieu de naissance de Guillaume SORO ». ¹⁵¹

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : Ouattara nomme trois anciens chefs de guerre de la rébellion à la tête de régions sensibles », *Jeune Afrique*, 26/09/2012 ; DUHEM Vincent, 29/04/2013, *op.cit.*

¹⁴⁴ LEBCEUF Aline, 2016, *op.cit.*

¹⁴⁵ *Ibid.* ; *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit. ; *Afrique-sur-7*, 26/01/2017, art.cit.

¹⁴⁶ NCUBÉ Jérémie, 28/05/2011, art.cit.

¹⁴⁷ Notamment pour ses responsabilités dans le massacre de rebelles dissidents en 2004, à Korhogo.

¹⁴⁸ BOUQUET Christian, 2011, *op.cit.*

¹⁴⁹ ADJAGBE Mathieu, 2014, *op.cit.* (p.298)

¹⁵⁰ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit.

¹⁵¹ ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, 17/04/2013, *op.cit.* ; DUHEM Vincent, 29/04/2013, *op.cit.*

Le commandant Martin Kouakou FOFIE a continué de régner sur le Nord du pays après la fin de la guerre. *Africa Intelligence* écrit : « La compagnie minière Randgold Resources, qui exploite la mine d'or de Tongon, à Bengué, est [...] toujours obligée de composer avec lui. Mark Bristow, le directeur général de Randgold, a ainsi accepté en 2010 que Kouakou et ses hommes assurent la sécurisation de la mine de Tongon. Malgré les autorisations du gouvernement, les compagnies minières qui possèdent des permis d'exploration dans la région de Korhogo sont en effet obligées de coopérer avec le commandant de la Compagnie territoriale de Korhogo (CTK) pour pouvoir exercer dans le calme. Et pour cause : le "barbu de Korogho" (surnom donné à Fofié par les chancelleries occidentales à Abidjan) est incontournable et agit en électron libre ». ¹⁵²

En 2013, le Groupe d'experts de l'ONU avait relevé l'existence de transactions financières importantes par FOFIE auprès de la Banque Atlantique Côte d'Ivoire, bien qu'il soit sous sanctions et gel de ses avoirs. Il s'agissait de « trois comptes chèques dont le solde [s'élevait] à 19 427 045 francs CFA [29 616 €] ; deux comptes d'épargne dont le solde [s'élevait] à 223 089 francs CFA [340 €] et d'un compte courant qui [n'était] pas approvisionné ». ¹⁵³

FOFIE est demeuré le premier responsable du commandement de bataillon de la 4^{ème} compagnie d'infanterie de Korhogo jusqu'en septembre 2016 où il été muté. Il est désormais commandant en second de la deuxième région militaire de Daloa, sous l'autorité du colonel Ben Ali Justin. ¹⁵⁴

2.2.14. Zakaria KONÉ

L'ancien rebelle KONE Zakaria, surnommé « porc-épic », entretient sa réputation de posséder des pouvoirs magiques. Il a été le com'zone de Vavoua et Séguéla avant Wattao. Selon le CD-Rom de la force française Licorne, qui a été communiqué à la presse ivoirienne, Zakaria KONÉ, en tant que chef militaire avait sous ses ordres 1 909 hommes et son quartier général était établi à Vavoua. Sa garde rapprochée était constituée de 120 hommes. A Séguéla 400 hommes étaient stationnés. En octobre 2004, la presse ivoirienne a mentionné les opérations de grand banditisme menées par les rebelles de Séguéla avec l'aval de KONÉ Zakaria. Ainsi, le 23 octobre 2004 ils ont saisi une cinquantaine de véhicules de la société Ivoire-Coton qui transportaient une cargaison de coton, ils ont emprisonné leurs conducteurs et leurs passagers, puis ont exigé une rançon pour les libérer. ¹⁵⁵

¹⁵² Africa Intelligence, 04/12/2012, art.cit.

¹⁵³ ALLÉGBÉ Patrice, « Côte d'Ivoire ONU : En dépit du « gel », Fofié Kouakou a effectué des opérations sur son compte », *Connection Ivoirienne*, 06/04/2016 ; BROU Philippe, « Alors que les rumeurs le disent mort. Voici où Fofié Kouakou pourrait se cacher », *Le Nouveau Courrier*, 21/10/2013.

¹⁵⁴ KOACI, « Côte d'Ivoire : Le lieutenant-Colonel Fofié Kouakou muté », 14/09/2016 ; APR-News, *Côte d'Ivoire : Nomination dans les Armées et à la Gendarmerie Nationale*, 26/01/2017 ; DOSSO Bintou, « Côte d'Ivoire/ Nomination dans l'armée ivoirienne 2017 », *MoacInter*, 24/03/2017.

¹⁵⁵ DEH Vincent, « Une cargaison de coton et des passagers bloqués à Séguéla », *Notre Voie*, 27/10/2004 ; SANGA Charles, « Cote d'Ivoire : Koné Zakaria (Commandant-zone de Séguéla) : "Nous sommes prêts pour une rébellion de 1000 ans" », *Le Patriote*, 08/05/2004.

Zakaria KONÉ a été exilé au Burkina Faso par Guillaume SORO pour velléité d'insubordination en 2008 suite à un différend avec WATTAO au sujet du commerce illégal de diamants.¹⁵⁶

Il a réapparu lors de la bataille d'Abidjan. « Il a fait partie du commando qui a capturé Laurent GBAGBO. Il est considéré comme un proche du sergent-chef IB », tué en avril 2011.¹⁵⁷

En novembre 2013, il est nommé commandant en second du Bataillon d'artillerie sol-air (Basa) à Akouédo.¹⁵⁸

Il a été convoqué par la justice ivoirienne en mai 2015, mais n'a pas été déféré au parquet.¹⁵⁹

En 2017, il perd le commandement du Groupement Tactique d'Appui et de Protection, qui est dissous et prend le commandement de l'Unité de Commandement et de Soutien.¹⁶⁰

2.2.15. Daouda KONÉ, alias Konda

L'ancien chef militaire de Duékoué (Ouest), dont le nom est cité dans les rapports sur les violations des droits de l'homme dans la zone sous son contrôle entre mars 2011 et fin 2012, n'a jamais comparu devant la justice.¹⁶¹ En 2015, il a pourtant été inculpé par la justice ivoirienne pour crimes d'une extrême gravité, ainsi que le lieutenant Eddie MEDY, ancien chef du secteur de Danané.¹⁶²

Ce proche de Losséni FOFANA et de Wattao avait été rappelé de Duékoué et remplacé par le lieutenant Ben Bamba. Konda a alors été affecté au commandement du CCDO pour les quartiers sud d'Abidjan en 2011. Il a été muté à Odienné, dans le Nord-Ouest, en 2014.¹⁶³

¹⁵⁶ BOUQUET Christian, 2011, *op.cit.* ; *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit. ; Africa Intelligence, 11/12/2008, art.cit.

¹⁵⁷ BOUQUET Christian, 2011, *op.cit.* ; BA Barka, 26/04/2011, *op.cit.*

¹⁵⁸ *Jeune Afrique*, 25/09/2013, art.cit.

¹⁵⁹ LEBCEUF Aline, 2016, *op.cit.*

¹⁶⁰ *Afrique-sur-7*, 26/01/2017, art.cit.

¹⁶¹ Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), Côte d'Ivoire. Choisir entre justice et impunité. Les autorités ivoiriennes face à leurs engagements, 11/12/2014.

¹⁶² *Jeune Afrique*, 06/07/2015, art.cit.

¹⁶³ *Jeune Afrique*, 03/09/2014, art.cit. ; MALAGARDIS Maria, « A Duékoué, l'impunité des pro-Ouattara », *Libération*, 16/07/2014.

Bibliographie

(Sites web consultés en août 2017)

Institutions internationales

- Nations unies

ONU, Le Secrétaire général salue la fermeture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), *communiqué de presse du secrétariat général*, SG/SM/18594-PKO/654, 29/06/2017. <https://www.un.org/press/fr/2017/sgsm18594.doc.htm>

ONU – CSNU, Le Conseil de sécurité lève toutes les sanctions contre la Côte d'Ivoire et y proroge pour une dernière année le mandat de l'Opération de l'ONU, 7681e séance, CS/12342, 28/04/2016. <https://www.un.org/press/fr/2016/cs12342.doc.htm>

ONU, *Rapport spécial du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire*, S/2016/297, 31/03/2016.
http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2016/297&referer=http://reliefweb.int/report/c-te-divoire/special-report-secretary-general-united-nations-operation-c-te-d-ivoire-s2016297&Lang=F

ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport final*, 13/04/2015.
<http://www.reseau-rafal.org/sites/reseau-rafal.org/files/document/externes/ONU%20Rapport%20experts%20Cote%20d'Ivoire%20avril%2015.pdf>

ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport de mi-mandat*, 17/04/2013.
<https://www.reseau-rafal.org/sites/reseau-rafal.org/files/document/externes/rapport%20experts%20CI%20170413.pdf> /
<http://www.ivoirebusiness.net/articles/scandale-traffic-des-armes-en-plein-embargo-compaor%3%A9-livre-des-armes-%3%A0-ouattara-ils-sont>

ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Document / Violation de l'embargo par le régime, connexion des pro-Gbagbo avec Ansar Dine et la junte malienne*, 16/10/2012.
http://news.abidjan.net/documents/docs/Rapport_des_experts_de_ONU.pdf

ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport de mi-mandat*, ONU, septembre 2012. http://news.abidjan.net/documents/docs/Rapport_des_experts_de_ONU.pdf

ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport S/2012/196*, 14/04/2012.
http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2012_196.pdf

ONU - CSNU, *Résolution S/RES/1584*, 01/02/2005.
<https://www.un.org/sc/suborg/fr/s/res/1584-%282005%29>

ONU, Le conseil impose un embargo immédiat sur les armes à la Côte d'Ivoire envisage des sanctions sur les avoirs financiers et les déplacements, CS/8245, 15/11/2004 - 5078e séance. <http://www.un.org/press/fr/2004/CS8245.doc.htm>

- Banque Mondiale

Banque Mondiale, *Côte d'Ivoire : présentation*, 17/04/2017.

<http://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview>

BANNION Ian, COLLIER Paul, « Natural Resources and Violent Conflict : Options and Actions », *Banque mondiale*, 2003, 409 p.

<http://documents.worldbank.org/curated/en/578321468762592831/pdf/282450NaturalOresourcesOviolentOconflict.pdf>

- Union européenne

Union Européenne, *Journal officiel - L 153*, Actes non législatifs, 10/06/2016, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:L:2016:153:FULL>

Institutions nationales

République de Côte d'Ivoire - Centre d'information et de communication

gouvernementale (CICG), *Revue de presse : le groupe consultatif PND 2016-2020*, 22/04 – 18/05/2017.

http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/PND_2016-2020-22_avril_au_17_mai_2016.pdf

Assemblée Nationale (France), *Rapport d'information de Mme Seybah Dagoma sur la Côte d'Ivoire*, n° 4481, 15/02/2017. [http://www2.assemblee-](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i4481/%28index%29/rapports-information)

[nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i4481/%28index%29/rapports-information](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i4481/%28index%29/rapports-information)

Ouvrages

ADJAGBE Mathieu, *De la guerre contre le terrorisme à la conquête impériale des états défaillants : une perspective néogramscienne de l'impérialisme américain en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat en sciences politiques, Université d'Ottawa, 2014, 447 p.

https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/30666/5/Adjagbe_Mathieu_2014_these.pdf

HOFNUNG Thomas, *La crise ivoirienne : de Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*, La Découverte, 2011, 140 p.

BOUQUET Christian, *Le désespoir de Kourouma*, Armand Colin, 2011, 336 p.

MARCHAL Roland et MESSIANT Christine, *Les chemins de la guerre et de la paix*, Karthala, 1997, 264 p.

Think-Tank

SHEPHERD Ben, « Construire l'inclusion en Côte d'Ivoire ? Promouvoir la croissance durable en développant l'infrastructure », *Chatham House*, juin 2017, 21 p.

<https://www.chathamhouse.org/sites/files/chathamhouse/publications/research/2017-06-21-building-inclusivity-cote-divoire-infrastructure-shepherd-french.pdf>

LEBŒUF Aline, *La réforme de sécurité à l'ivoirienne*, IFRI, 2016.

https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/etude_progafsub_leboeuf_ok.pdf

International Crisis Group, *Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence*, Briefing Afrique n° 83, 16/12/2011. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/b83-cote-d-ivoire-continuing-the-recovery-french.pdf>

IRIN, (ex-Integrated Regional Information Networks), *Côte d'Ivoire: Liberian woman commands mercenaries in Korhogo*, 02/01/2004.

<http://www.irinnews.org/feature/2004/01/02/liberian-woman-commands-mercenaries-korhogo>

ONG

Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), *Côte d'Ivoire. Choisir entre justice et impunité. Les autorités ivoiriennes face à leurs engagements*, 11/12/2014.

https://www.fidh.org/IMG/pdf/co_te_d_ivoire_652f_web.pdf

Human Rights Watch, *"Ils les ont tués comme si de rien n'était". Le besoin de justice pour les crimes post-électorales en Côte d'Ivoire*, octobre 2011.

<https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/cdi1011frwebwcover.pdf>

HRW, *"Mon cœur est coupé" Violences sexuelles commises par les forces rebelles et pro-gouvernementales en Côte d'Ivoire*, Août 2007.

<https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/cdi0807frwebwcover.pdf>

Articles scientifiques

BANEGAS Richard, « Reconstruction "post-conflit", violence et politique en Côte d'Ivoire », Sciences Po, CERI, CNRS, octobre 2012.

https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_rb.pdf

BANEGAS Richard, « Génération "guerriers" ? Violence et subjectivation des jeunes miliciens en Côte d'Ivoire », in DUCLOS Nathalie, ed., *L'Adieu aux armes ? Trajectoires d'anciens combattants*, Paris, Karthala, 2010, p. 359-398. <http://www.cairn.info/l-adiieu-aux-armes --9782811103477-page-359.htm>

HUGON Philippe, « Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains », Hérodote, 2009/3, n° 134, p. 63-79. <http://www.cairn.info/revue-herodote-2009-3-page-63.htm>

Médias

AfricaNews, « Côte d'Ivoire. Affaire cache d'armes : le chef de protocole de Soro Guillaume coincé », 14/08/2017. <http://fr.africanews.com/2017/08/14/cote-d-ivoire-affaire-cache-d-armes-le-chef-de-protocole-de-soro-guillaume/>

RFI, « Alassane Ouattara : "Tous pourront se porter candidats" à la présidentielle de 2020 », 07/08/2017. <http://www.rfi.fr/afrique/20170807-allassane-ouattara-tous-pourront-porter-candidat-presidentielle-2020>

POLICHINELLE Rufus, « Côte d'Ivoire : A l'ONU, Fidèle Sarassoro fait le bilan du processus DDR », 19/06/2017, *Afrique-sur-7*. <http://www.afrique-sur7.fr/57628/cote-divoire-a-lonu-fidele-sarassoro-bilan-processus-ddr/>

RFI, « Côte d'Ivoire : entre le succès du processus DDR et le problème des mutineries », 19/06/2017. <http://www.rfi.fr/afrique/20170619-cote-ivoire-bilan-desarmement-demobilisation-reintegration-ddr>

RFI, « Côte d'Ivoire : une cache d'armes découverte à Bouaké chez un proche de Soro », 22/05/2017. <http://www.rfi.fr/afrique/20170522-cote-ivoire-une-cache-armes-decouverte-bouake>

DOSSO Bintou, « Côte d'Ivoire/ Nomination dans l'armée ivoirienne 2017 », *MoacInter*, 24/03/2017. http://www.moacinter.com/index.php?option=com_k2&view=item&id=4043%3Acote-d-ivoire-nomination-dans-l-armee-ivoirienne-2017-voici-la-liste-complee-90-de-djoula&Itemid=179

CASOWEH Abdoulaye, « L'émergence en 2020 ? La Côte d'Ivoire a toutes les raisons d'y croire », *Les Echos*, 06/03/2017. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-167175-lemergence-en-2020-la-cote-divoire-a-toutes-les-raisons-dy-croire-2070085.php>

NIAKATÉ Haby, « Wattao l'insubmersible », *Jeune Afrique*, 20/02/2017. <http://www.jeuneafrique.com/mag/402643/politique/cote-divoire-wattao-linsubmersible/>

AIP, « Côte-d'Ivoire : Morou Ouattara a pris le commandement du BSE », *Connection Ivoirienne*, 02/02/2017. <http://www.connectionivoirienne.net/123878/cote-divoire-le-lt-colonel-morou-ouattara-a-pris-le-commandement-du-bse-de-bondoukou>

APR-News, *Côte d'Ivoire : Nomination dans les Armées et à la Gendarmerie Nationale*, 26/01/2017. <http://apr-news.fr/fr/actualites/cote-divoire-nomination-dans-les-armees-et-la-gendarmerie-nationale>

Afrique-sur-7, « Côte d'Ivoire : nouvelles nominations dans l'armée, la liste complète », 26/01/2017. <http://www.afrique-sur7.fr/38283/cote-divoire-nouvelles-nominations-dans-la-larmee-cest-fait/>

Ivoire Business, « Côte d'Ivoire : Le Lieutenant-Colonel Morou Ouattara inculpé mais pas arrêté, selon Ange Kessi », 29/12/2016. <http://www.ivoirebusiness.net/articles/c%C3%B4te-divoire-le-lieutenant-colonel-morou-ouattara-inculp%C3%A9-mais-pas-arr%C3%AAt%C3%A9-selon-ange-kessi>

COULIBALY Nadoun, « Burkina Faso : l'expertise des écoutes de l'affaire Bassolé-Soro a été transmise à la défense », *Jeune Afrique*, 15/12/2016. <http://www.jeuneafrique.com/384093/societe/burkina-faso-lexpertise-ecoutes-de-laffaire-bassole-soro-a-ete-transmise-a-defense/>

KOACI, « Côte d'Ivoire : Le lieutenant-Colonel Fofié Kouakou muté », 14/09/2016. <http://soknews.net/cote-divoire-lieutenant-colonel-fofie-kouakou-mute/>

Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire : un proche de Soro sur la sellette », 07/09/2016. <http://www.jeuneafrique.com/mag/354503/societe/cote-divoire-proche-de-soro-sellette/>

KOUAMÉ Sylvie, « Côte d'Ivoire : La justice menace Morou Ouattara (proche de Soro) dans une affaire de vol de 60 millions », *Connection Ivoirienne*, 07/09/2016.

<http://www.connectionivoirienne.net/120394/cote-divoire-la-justice-menace-morou-ouattara-proche-de-soro-dans-une-affaire-de-vol-de-60-millions>

POLICHINELLE Rufus, « Côte d'Ivoire : Morou Ouattara visé par le tribunal militaire, une purge du camp Soro ? », *Afrique-sur-7*, 06/09/2016. <http://www.afrique-sur7.fr/29354/cote-divoire-morou-ouattara-vise-tribunal-militaire-purge-camp-soro/>

RFI, Côte d'Ivoire : l'ONU lève les dernières sanctions, 28/04/2016.

<http://www.rfi.fr/afrique/20160428-cote-ivoire-onu-leve-dernieres-sanctions-armes-ouattara>

MOIHET Georges, « Des experts de l'ONU accusent Soro d'avoir violé l'embargo sur les armes », *Le 360* (média digital marocain), 06/04/2016. <http://afrique.le360.ma/cote-divoire/societe/2016/04/06/1458-des-experts-de-lonu-accusent-guillaume-soro-davoir-viole-lembargo-sur-les-armes-1458>

RFI, « Côte d'Ivoire : le désarmement mis en doute par un rapport d'experts de l'ONU », 06/04/2016. <http://www.rfi.fr/afrique/20160406-cote-ivoire-desarmement-doute-rapport-experts-onu-soro-fn>

ALLÉGBÉ Patrice, « Côte d'Ivoire ONU : En dépit du « gel », Fofié Kouakou a effectué des opérations sur son compte », *Connection Ivoirienne*, 06/04/2016.

<http://www.connectionivoirienne.net/117416/onu-depit-gel-de-avoirs-fofie-kouakou-a-effectue-operations-compte-onu>

KOFFI Serge Alain, « Côte d'Ivoire : la justice burkinabè émet un mandat d'arrêt contre Soro », *Connection Ivoirienne*, 15/01/2016.

<http://www.connectionivoirienne.net/115921/cote-divoire-la-justice-burkinabe-emet-un-mandat-darret-contre-guillaume-soro>

BOISBOUVIER Christophe, « Côte d'Ivoire : Soro touché, mais pas coulé », *Jeune Afrique*, 17/12/2015. <http://www.jeuneafrique.com/mag/286469/politique/cote-divoire-soro-touche-coule/>

Reuters, « Justice : le mandat d'amener contre Soro levé », *Le Figaro*, 08/12/2015.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/12/08/97001-20151208FILWWW00296-justice-le-mandat-d-amener-contre-soro-leve.php>

DUHEM Vincent, « Côte d'Ivoire : présentez... armes ! (et déposez-les !) », *Jeune Afrique*, 22/09/2015. <http://www.jeuneafrique.com/mag/241347/politique/cote-divoire-presentez-armes-et-deposez-les/>

Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire : inculpations tous azimuts dans l'armée », 06/07/2015. <http://www.jeuneafrique.com/mag/241746/societe/cote-divoire-inculpations-tous-azimuts-dans-larmee/>

Xinhua, « Le Conseil de sécurité de l'ONU maintient son embargo sur les armes létales à l'encontre de la Côte d'Ivoire », 29/04/2015. <https://eburnienews.net/le-conseil-de-securite-de-lonu-maintient-son-embargo-sur-les-armes-letaales-a-lencontre-de-la-cote-divoire/>

DEPRY Didier, « Indiscipline dans l'armée : un ex-chef rebelle arrêté », *Notre Voie*, 13/04/2015. <http://abidjantv.net/actualites/cote-divoire-l-ex-chef-rebelle-ouattara-zoumana-lieutenant-colonel-arrete/>

APA, « Le Lt-colonel Touré Hervé alias Vetcho, prend le commandement du 3^{ème} Bataillon de Bouaké », 26/11/2014. <http://abidjantv.net/actualites/le-lt-colonel-toure-herve-alias-vetcho-prend-le-commandement-du-3eme-bataillon-de-bouake/>

Soir Info, « Côte d'Ivoire : L'Onu accuse Touré Hervé et le Gouvernement de trafic d'or et d'armes », *Abidjan.Net*, 03/11/2014. <http://abidjantv.net/actualites/cote-divoire-lonu-accuse-toure-herve-et-le-gouvernement-de-traffic-d-or-et-darmes/>

Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire : Wattao éloigné en douceur au Maroc », 03/09/2014. <http://www.jeuneafrique.com/45363/politique/c-te-d-ivoire-wattao-loign-en-douceur-au-maroc/>

AIP, « Le préfet de Bouna, Tuo Fozié, se dit "prêt à assumer" ses responsabilités dans la crise du 19 septembre 2002 », 04/08/2014. <http://news.abidjan.net/h/504986.html>

SELLA Jean Khalil, « Commandement militaire : Wattao débarqué du Ccdo », *Notre Voie*, 23/07/2014. <http://news.abidjan.net/h/504379.html>

MALAGARDIS Maria, « A Duékoué, l'impunité des pro-Ouattara », *Libération*, 16/07/2014. http://www.liberation.fr/planete/2014/07/16/a-duekoue-l-impunite-des-pro-ouattara_1065104

Africa Intelligence, « ADO met ses troupes en alerte », *La lettre du continent n°684*, 11/06/2014. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/au-palais/2014/06/11/ado-met-ses-troupes-en-alerte,108026468-BRE>

BAMBA Y. Ladji, « Trafic illicite d'armes vers la Côte d'Ivoire », *Le Reporter*, 21/05/2014. http://www.reporterbf.net/index.php?option=com_k2&view=item&id=338:trafic-illicite-d-armes-vers-la-cote-d-ivoire&Itemid=127

RFI, « Des trafics illégaux prospèrent en Côte d'Ivoire, selon l'ONU », 25/04/2014. <http://www.rfi.fr/afrique/20140425-trafics-illegaux-prosperent-cote-ivoire-diamants-armes-frci-ouattara>

BAVIER Joe, « Côte d'Ivoire Wattao et le Malien Sékou NIANGADOU accusés de violer l'embargo sur le diamant », *Reuters*, 24/04/2014. <http://www.connectionivoirienne.net/98683/cote-divoire-wattao-sekou-niangadou-accuses-violer-lembargo-diamant-onu>

DUHEM Vincent, « Côte d'Ivoire : l'ex-comzone "Wattao" dans le viseur de l'ONU », *Jeune Afrique*, 23/04/2014. <http://www.jeuneafrique.com/164205/politique/c-te-d-ivoire-l-ex-comzone-wattao-dans-le-viseur-de-l-onu/>

Africa Intelligence, « ADO reforme ses services secrets », *La lettre du Continent n°678*, 12/03/2014. http://41.204.94.197/doc_num.php?explnum_id=50

BROU Philippe, « Alors que les rumeurs le disent mort. Voici où Fofié Kouakou pourrait se cacher », *Le Nouveau Courrier*, 21/10/2013. <http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-12959.html>

Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire : comzone un jour, comzone toujours », 25/09/2013. <http://www.jeuneafrique.com/136135/politique/c-te-d-ivoire-comzone-un-jour-comzone-toujours/>

Africa Intelligence, « Guillaume Soro, du battle dress au complet veston », *Insiders*, 18/06/2013. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/insiders/cote-d-ivoire/2013/06/18/guillaume-soro-du-battle-dress-au-complet-veston/107964904-BE1>

DUHEM Vincent, « Les ex-"comzones" règnent-ils sur la Côte d'Ivoire ? », *Jeune Afrique*, 29/04/2013. <http://www.jeuneafrique.com/171063/politique/les-ex-comzones-r-gnent-ils-sur-la-c-te-d-ivoire/>

Ivoire Business, « Criminels de guerre et nommés préfets de régions par Ouattara: Itinéraire de trois tueurs professionnels », 06/12/2012. <http://www.ivoirebusiness.net/articles/criminels-de-guerre-et-nomm%C3%A9s-pr%C3%A9fets-de-r%C3%A9gions-par-ouattara-itin%C3%A9raire-de-trois-tueurs>

Africa Intelligence, « Alassane Ouattara, grand manitou des mines », *Insiders*, 04/12/2012. <https://www.africaintelligence.fr/AIF/insiders/cote-d-ivoire/2012/12/04/alassane-ouattara-grand-manitou-des-mines/107933500-BE2>

Communiqué du gouvernement ivoirien, « Activités gouvernementales : le commandant Koné Messamba, Préfet de la Région du Moyen-Cavally », *Abidjan.Net*, 29/09/2012. <http://news.abidjan.net/p/110725.html>

KI Bamba, « Administration territoriale : Ben Laden, Tuo Fozié, Koné Messamba nommés préfets », *Nord-Sud*, 27/09/2012. <http://news.abidjan.net/h/441793.html>

MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : Ouattara nomme trois anciens chefs de guerre de la rébellion à la tête de régions sensibles », *Jeune Afrique*, 26/09/2012. <http://www.jeuneafrique.com/174134/archives-thematique/c-te-d-ivoire-ouattara-nomme-trois-anciens-chefs-de-guerre-de-la-r-bellion-la-t-te-de-r-gions-sensibles/>

Nord-Sud, « Cdt Dramane Traoré, chef du bataillon de sécurisation du Guémon : "Mon plan pour régler le cas Amadé Ouérémi" », 28/08/2012. <http://news.abidjan.net/h/439622.html>

Africa Intelligence, « Les comzones capitalisent sur la sécurité », *La lettre du continent n°619*, 22/09/2011. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/premier-cercle/2011/09/22/les-comzones-capitalisent-sur-la-securite,93053255-ART>

PIGEAUD Fanny, « Guerre pour le cacao dans l'Ouest ivoirien », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2012. <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/PIGEAUD/48140>

PIGEAUD Fanny, « Un territoire hors de contrôle. Guerre pour le cacao dans l'Ouest ivoirien », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2012. <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/PIGEAUD/48140>

DESPAS Laurent, « Côte d'Ivoire : Le commandant Hervé Touré à la tête des services de renseignement », *Koaci*, 29/11/2011. <http://koaci.com/cote-divoire-commandant-herve-toure-tete-services-renseignement-71667.html>

NIADA Assane, « Tueries de Duekoué : Le Cdt Loss s'explique pour la première fois », *L'Inter*, 26/10/2011. <http://news.abidjan.net/h/414857.html>

KONAN André Silver, « Côte d'Ivoire : commandant Losseni Fofana, un cobra dans les montagnes », *Jeune Afrique*, 25/10/2011. <http://www.jeuneafrique.com/178833/politique/c-te-d-ivoire-commandant-losseni-fofana-un-cobra-dans-les-montagnes/>

DE PARÉ Bosco, « Trafic de diamant / Epinglé par les Etats-Unis : Un proche du commandant Vétcho fait des précisions », *L'intelligent d'Abidjan*, 25/06/2011. <http://news.abidjan.net/h/402576.html>

NCUBÉ Jérémie, « Côte d'Ivoire : le rapport caché de l'ONU », *Slate Afrique*, 28/05/2011. <http://www.slateafrique.com/2297/cote-d-ivoire-le-rapport-cache-de-l-onu>

BA Barka, « Ces chefs de guerre qui ont porté Ouattara au pouvoir », *Slate Afrique*, 26/04/2011. <http://www.slateafrique.com/1575/chefs-de-guerre-qui-ont-porte-ouattara-au-pouvoir>

TALLES Olivier, « Chérif Ousmane : le bras armé d'Alassane Ouattara », *La Croix*, 16/12/2010. <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Cherif-Ousmane-le-bras-arme-d-Alassane-Ouattara- NG -2010-12-16-560500>

NAUDÉ Pierre-François, « Onze proches de Gbagbo sanctionnés par l'Union européenne », *Jeune Afrique*, 15/12/2010. <http://www.jeuneafrique.com/183275/politique/onze-proches-de-gbagbo-sanctionn-s-par-l-union-europ-enne/>

Reuters, « Côte d'Ivoire: L'Union européenne passe aux sanctions contre Gbagbo », 13/12/2010. <http://www.20minutes.fr/monde/638339-20101213-monde-cote-ivoire-union-europeenne-passe-sanctions-contre-gbagbo>

Africa Intelligence, « Petits meurtres entre chefs rebelles ? », *La Lettre du continent n°588*, 20/05/2010, <https://www.africaintelligence.fr/LC-/premier-cercle/2010/05/20/petits-meurtres-entre-chefs-rebelles,83657869-ART>

Africa Intelligence, « Les riches seigneurs du Nord », *La Lettre du Continent n°554*, 11/12/2008. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/premier-cercle/2008/12/11/les-riches-seigneurs-du-nord,52871712-ART>

DEH Vincent, « Une cargaison de coton et des passagers bloqués à Séguéla », *Notre Voie*, 27/10/2004.

SANGA Charles, « Cote d'Ivoire : Koné Zakaria (Commandant-zone de Séguéla) : "Nous sommes prêts pour une rébellion de 1000 ans" », *Le Patriote*, 08/05/2004. <http://fr.allafrica.com/stories/200405100470.html>

Blogs

KOUAMOUO Théophile, « Burkina Faso/Côte d'Ivoire : qui veut étouffer le "Soro-Gate" ? », *Ivoire-Blog*, novembre 2015. <http://www.mondafrique.com/ivoire-blog/burkina-faso-qui-veut-etouffer-le-soro-gate/>